1838 1888

IHS

AD MAJOREM DEI GLORIAM

Collège St Servais

CINQUANTENAIRE

DE LA FONDATION

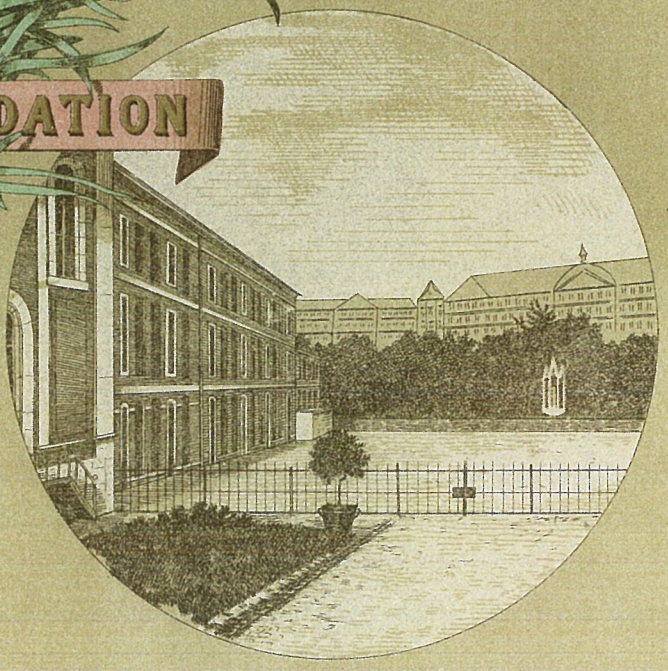

1838-1888

SOUVENIR

DU

JUBILÉ CINQUANTENAIRE

DU

COLLÈGE SAINT-SERVAIS

LIÈGE

Hæc olim meminisse juvabit.

VIRG.

LIÈGE

SOCIÉTÉ ANONYME DE L'IMPRIMERIE LIÉGEOISE

46-48, Rue des Clarisses, 46-48

HISTORIQUE

des

FÊTES JUBILAIRES

du

Collège Saint-Servais

Les anciens élèves du Collège Saint-Servais attendaient avec impatience qu'il leur fût donné de célébrer le cinquantième anniversaire de sa fondation.

Ce désir s'accentua encore, quand ils se rencontrèrent si nombreux, de toutes les parties de la Belgique et de l'étranger, aux Congrès des Œuvres sociales qui se tinrent au Collège en Septembre 1886 et 1887.

Il provoqua la création spontanée d'un Comité, dont les membres vinrent offrir au R. P. Recteur du Collège le concours de leurs services et de leur dévouement.

Ce Comité provisoire se composait de MM. Adolphe Berleur, Charles Berryer, Léon Dallemagne, Charles De Ponthière, Max Doreye, Gustave Francotte, Ferdinand Hanquet, Charles Heptia-Hauzeur, Célestin Marésal, Paul de Noidans, et avait pour secrétaire M. Joseph Fabri.

Il offrit à M. Prosper Cornesse, membre de la Chambre des Représentants, ancien Ministre de la Justice, la présidence des fêtes. Il s'occupa en même temps de constituer un Comité général et définitif, en tenant compte à la fois des générations successives qui avaient passé par le Collège, des différentes villes de la Belgique et des diverses positions sociales qu'on désirait voir représentées.

Le choix des membres fut approuvé dans la séance du 12 Novembre 1887 présidée par M. P. Cornesse ; on y arrêta la rédaction de la lettre suivante qui devait leur être adressée :

Liège, 12 Novembre 1887.

MONSIEUR,

Le Collège Saint-Servais atteindra en 1888 la cinquantième année de son existence.

Un grand nombre d'anciens élèves de cet établissement ont cru devoir prendre, à cette occasion, l'initiative de réunir au local du Collège à Liège, dans une fête de reconnaissance et d'estime pour leurs anciens maîtres, tous ceux qui ont eu le bonheur d'y recevoir l'éducation et l'instruction.

Nous venons vous prier, en votre qualité d'ancien élève, de vouloir bien participer à cette fête jubilaire, au succès de laquelle votre précieux concours peut contribuer. Nous osons espérer qu'il ne nous sera pas refusé et que vous nous autoriserez à faire figurer votre nom parmi les membres du Comité d'organisation.

Les détails de cette organisation seront réglés ultérieurement par le Comité.

Dans l'attente d'une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

POUR LE COMITÉ :

Le Secrétaire,
Joseph FABRI.

Le Président,
Prosper CORNESSE.

Le Comité provisoire se compose de :

MM. Prosper CORNESSE, membre de la Chambre des Représentants.
Adolphe BERLEUR.
Charles BERRYER.
Léon DALLEMAGNE.
Charles DE PONTHIÈRE.
Max. DOREYE.
Ferdinand HANQUET.
Charles HEPTIA.
Célestin MARÉSAL.
Paul DE NOIDANS.
Joseph FABRI, secrétaire.

Veuillez adresser votre adhésion au Secrétaire, M. Joseph Fabri, avocat, rue D'Archis, 42, Liège.

* * *

Il y fut également décidé que la présidence d'honneur serait donnée à Monseigneur Paul GOETHALS, archevêque de Calcutta, et à Monseigneur

Victor van den Branden de Reeth, évêque d'Erythrée, chanoine de S. Jean de Latran, anciens élèves du Collège.

La réunion générale de la Commission fut fixée au 2 Décembre par la circulaire suivante :

Liège, le 30 Novembre 1887.

Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous prier d'assister à l'Assemblée générale de la Commission de nos fêtes jubilaires, qui aura lieu, le Dimanche, 4 Décembre, à 2 heures après-dîner, au Collège Saint-Servais.

Ordre du jour :

1. Fixer la date de ces fêtes.
2. En arrêter le programme.
3. Déterminer le mode d'invitation et les conditions de souscription au banquet.
4. Nommer une Commission exécutive d'organisation des fêtes.

Cet ordre du jour est, comme vous le voyez, très important. La prompte solution de ces différents points nous permettra de commencer immédiatement nos travaux et rendra probablement inutile toute assemblée ultérieure.

L'accueil chaleureux que vous avez bien voulu réserver à notre demande de participer à l'organisation de ces fêtes, nous permet d'espérer votre présence à cette réunion.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Secrétaire,
Joseph Fabri.

Le Président,
Prosper Cornesse.

* * *

Trente membres, tant de Liège que d'Anvers, de Maestricht, de Tongres, etc., y assistèrent. Ils ratifièrent d'abord ce qui avait été fait précédemment par le Comité provisoire ; puis discutèrent avec soin et arrêtèrent tous les détails de la fête, tels que la lettre de convocation les contient :

Liège, le 1er Mars 1888.

Monsieur et cher Condisciple,

Le Collège Saint-Servais, à Liège, atteint en 1888 la cinquantième année de son existence.

Pendant ce demi-siècle, les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus ont prodigué à plusieurs générations de jeunes gens les bienfaits de l'éducation et de l'instruction.

Un grand nombre d'anciens élèves ont pensé que cet anniversaire devait être l'occasion d'une véritable fête de famille, permettant à tous ceux qui ont eu le bonheur de fréquenter le Collège Saint-Servais, de manifester d'une façon solennelle la reconnaissance et la profonde estime qu'ils ont vouées à leurs anciens maîtres.

Ils ont donc pris l'initiative de réunir au local de l'établissement ceux qui y ont passé les années de leur jeunesse.

Cette réunion aura lieu, le *Lundi de la Pentecôte*, 21 Mai prochain.

De 5 à 8 heures du matin, des Messes seront célébrées en l'église du Collège, toutes les demi-heures, pour le repos des âmes des professeurs et des élèves décédés ; on engage les anciens élèves à communier à cette intention.

A 10 heures, une Messe pontificale d'action de grâces sera chantée par **Sa Grandeur Monseigneur l'Evêque de Liège,** et la maîtrise exécutera la Messe couronnée, composée par le R. P. DE DOSS, pendant son séjour à Liège.

A 11 1/2 heures, Assemblée générale des anciens élèves.

A 1 heure, Banquet.

A 7 heures du soir, Concert, illumination et feu d'artifice.

Les pauvres ne seront pas oubliés en ce jour de joie : une abondante distribution de secours sera faite aux familles nécessiteuses de la paroisse Saint-Christophe et à celles que patronne la Conférence de Saint-Vincent de Paul, établie au Collège Saint-Servais.

Nous venons donc vous prier, Monsieur, en votre qualité d'ancien élève, de prendre part à cette fête jubilaire.

Le prix de la souscription est fixé à *vingt francs*. Il est destiné à couvrir les frais multiples qu'exigeront l'organisation des solennités, les distributions aux indigents, le banquet (vin compris, pour donner à cette réunion un caractère plus intime), la fondation d'une lampe perpétuelle à l'église du Collège en commémoration du cinquantenaire, la confection d'un souvenir artistique à remettre à chacun des adhérents.

Le bulletin de souscription ci-inclus devra être renvoyé, avant le 15 Mars, à l'un des secrétaires ; le recouvrement sera fait par les soins du trésorier M. Ferdinand HANQUET, rue Charles Morren, 18, à Liège.

Vous tiendrez, nous n'en doutons pas, à vous trouver, le 21 Mai, dans ce Collège, dont vous avez conservé le meilleur souvenir, au milieu de ces professeurs que vous avez aimés, et de tous ces condisciples dont vous avez été depuis longtemps séparés, mais qui sont restés chers à votre cœur.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Condisciple, l'expression de nos sentiments les plus affectueux.

LA COMMISSION DES FÊTES JUBILAIRES :

Présidents d'honneur :

Mgr Paul GOETHALS, archevêque de Calcutta.
Mgr Victor VAN DEN BRANDEN DE REETH, évêque d'Erythrée.

Président :

M. Prosper CORNESSE, avocat, membre de la Chambre des Représentants, ancien ministre de la Justice.

Membres :

MM. Charles Bareel, avocat, à Bruxelles.
Adolphe Berleur, industriel, à Liège.
Charles Berryer, industriel, à Liège.
Chevalier Camille de Borman, député permanent du Limbourg, à Schalkhoven.
Philippe de Boussemart, bourgmestre de Celles.
Guillaume Cappellen, conseiller provincial, à Louvain.
Hyacinthe Cartuyvels, membre de la Chambre des Représentants, à Waleffe.
Léon Collinet, avocat, à Liége.
Théodore de Corswarem, juge au tribunal de Liège.
Désiré Couclet, curé de Saint-Hubert, à Verviers.
Adolphe de Coune, à Maestricht.
Louis Crahay, conseiller à la Cour d'appel de Liège.
Léon Dallemagne, ingénieur, à Tilff.
Henri Delwaide, avocat général à la Cour d'appel de Liège.
Charles De Ponthière, avocat, conseiller provincial, à Liège.
Charles De Tombay, industriel, à Chênée.
Max Doreye, avocat, à Liège.
Paul de Favereau de Jenneret, membre de la Chambre des Représentants, à Marche.
Baron Gustave du Fontbaré de Fumal, à Liège.
Gustave Francotte, avocat, à Liège.
Alfred Geelhand-Kervyn, à Anvers.
Mgr Jacques de Groutars, assesseur et professeur à l'Université de Louvain.
Louis Halflants, membre de la Chambre des Représentants, à Tirlemont.
Ferdinand Hanquet, industriel, à Liège.
Chevalier Guillaume de Harlez de Deulin, à Liège.
Charles Heptia-Hauzeur, industriel, à Liège.
Baron Edmond d'Hoogvorst, membre de la Chambre des Représentants, à Neufchâteau.
Ernest Lecocq, président à la Cour d'appel de Liège.
Célestin Marésal, avocat, à Liège.
Vicomte Léon de Moerman d'Harlebeke, membre de la Chambre des Représentants, à Gand.
Léon Nagant, industriel, à Liège.
Paul de Noidans, à Liège.
Auguste Orban de Xivry, avocat, conseiller provincial, à Ferrières.
Ernest de Paul de Barchifontaine, à Namur.
Jules Plissart, négociant, à Anvers.
Hyacinthe Polet, conseiller provincial, à Paifve.
Jules Poswick, industriel, à Verviers.
Comte Fritz de Renesse, camérier de Cape et d'Epée de S. S. Léon XIII, conseiller provincial, à Berlo.

François Rousseau, curé-doyen de Spa.
Chevalier Oscar de Sauvage Vercour, à Liège.
Chevalier Oscar Schaetzen, membre de la Chambre des Représentants, à Tongres.
Oscar Systermans, membre de la Chambre des Représentants, à Bruxelles.
Georges Terwangne, à Liège.
Jean-Baptiste Van den Berg, avocat, à Liège.
Charles Van den Borne, conseiller à la Cour d'appel de Liège.
Joseph Van Naemen, membre de la Chambre des Représentants, bourgmestre de St-Nicolas.
Gustave van Zuylen, à Liège.

Joseph Fabri, avocat, à Liège, *secrétaire*.
Henri Lahaye, avocat, à Liège, *secrétaire*.
Arthur Poncelet, avocat, à Liège, *secrétaire*.
Henri Sepulchre, industriel, à Liège, *secrétaire*.

* * *

Le Comité provisoire fut ensuite désigné comme Commission exécutive d'organisation des fêtes ; on lui adjoignit comme membres, MM. Gustave Francotte, Léon Nagant et G. van Zuylen, et comme nouveaux secrétaires, MM. Henri Lahaye, Arthur Poncelet et Henri Sepulchre.

M. Max Doreye fut élu président de cette Commission.

Dans les séances qui suivirent, on s'occupa de rechercher la résidence actuelle des élèves qui avaient fréquenté le Collège. Quand ce travail fut terminé, on lança les circulaires ; mais en même temps, pour réparer des oublis inévitables ou obtenir des renseignements qu'on n'avait pu se procurer, on demanda par la voie des journaux à tous les hommes de bonne volonté de venir en aide au Comité. On priait en particulier les anciens élèves qui n'auraient point reçu leur invitation, d'en avertir un des Secrétaires.

Les adhésions arrivèrent bientôt nombreuses, et de toutes les parties de l'Europe, voire même d'Asie et d'Amérique ; des centaines de lettres de félicitations furent adressées au Comité. Celui-ci, toutefois, n'a cru devoir mentionner, dans cet historique des fêtes, que les noms des adhérents souscripteurs.

21 MAI 1888.

Le temps est splendide ; la vaste cour du Collège, pavoisée aux couleurs des différentes nations, présente le plus gracieux spectacle ; la statue de la Vierge se détache sur les marronniers en fleur, qui semblent se dresser derrière elle comme deux immenses trophées. Les anciens élèves arrivent en foule et s'abandonnent, en attendant la messe, aux joies de l'amitié et au plaisir de se revoir, après 20, 30, 40 ans de séparation.

Nous laissons ici la parole à la GAZETTE DE LIÉGE, et nous nous contentons de transcrire, en le complétant par quelques détails, le récit qu'a tracé de cette fête, la plume élégante et facile de son rédacteur en chef :

Ç'a été hier une fête admirable, pleine de grandeur et d'entrain, réussie de tous points, que la célébration du cinquantenaire du Collège Saint-Servais, à Liége.

La veille, avait eu lieu une distribution de secours extraordinaires aux cent familles visitées par les Conférences de Saint-Vincent de Paul de Saint-Christophe et du Collège. Cependant les pauvres de la Conférence Saint-Joseph, établie au Collège, vinrent chercher, vers 9 heures, un supplément de largesses, que la générosité de ses membres, élèves de rhétorique et de seconde, avait libéralement ajouté aux autres dons.

Dès le matin, il y avait eu affluence aux messes de communion. A dix heures, l'église du Collège se remplissait, dans ses nefs latérales, de nombreux fidèles, amis de la maison ; dans sa grande nef, se pressaient d'anciens élèves, tous également heureux de se retrouver unis à leurs maîtres dans cette solennelle action de grâces.

A l'entrée du sanctuaire est suspendue une splendide lampe, œuvre de M. Wilmotte, ancien élève du Collège. Ce souvenir commémoratif du cinquantenaire, offert par les souscripteurs, doit, par sa flamme inextinguible, continuer de les représenter toujours devant l'autel du Dieu eucharistique.

Au jubé, la maîtrise de la maison, exécute, avec son talent accoutumé, sous l'habile direction de M. Antoine, une messe brillante du R. P. de Doss. Au chœur, Sa Grandeur Monseigneur l'évêque de Liége assiste pontificale-

ment à la cérémonie, et un des prélats sortis du Collège célèbre la sainte messe.

Dernier héritier d'un nom bien connu dans les vieilles annales de la patrie liégeoise, et devenu l'un des maîtres les plus hauts placés de l'Université catholique, après avoir dirigé Collège épiscopal et Petit Séminaire, Mgr de Groutars rappelait, par sa seule présence à l'autel, les traditions nationales qui unissent les souvenirs anciens de Liége à l'apostolat séculaire des éducateurs de la Compagnie de Jésus, en même temps qu'il affirmait l'éclatante union de tous les maîtres chrétiens, qu'ils appartiennent au clergé séculier ou aux communautés religieuses.

Tous les prêtres officiants sont anciens élèves; à l'autel : M. L. Guélen, curé de Ste-Véronique, à Liége; M. L. de Lafontaine, curé de St-Antoine, à Verviers, et M. E. Bouchez, curé d'Eben; au trône de Monseigneur : M. A. De Leyn, chanoine de la Cathédrale de Bruges; M. F. Rousseau, doyen de Spa et M. l'abbé Lejeune.

M. le Chanoine Gréban, de la Cathédrale de Liége, dirige la cérémonie.

Les assistants s'unissent de cœur aux prières de l'Évêque et de l'officiant. Ceux-là même qui n'ont point reçu des Jésuites leur éducation, ceux qui leur doivent le moins leur doivent encore tant !

Depuis plus de trois siècles, les Pères ont élevé parmi nous les meilleures générations de Liégeois ; ils ont aidé de toutes façons à entretenir, dans notre population croyante, l'intelligence et le savoir, les vertus catholiques et la pratique des bonnes œuvres. Quelle part considérable des religieuses traditions de nos pères, de leur attachement à l'Église et au Pape, aurait péri dans nos murs, si les Jésuites n'y avaient été, jusqu'à leur suppression, les vaillants champions de la foi auprès des classes dirigeantes et du peuple !

Et depuis leur retour à Liége, en 1838, quel bien s'y est fait, auquel ils n'aient pas, directement ou indirectement, collaboré dans une large mesure ? Sans parler de l'éducation de la jeunesse, il n'est pas d'institutions de piété, de charité, pas d'œuvres qui ne doivent beaucoup à leurs leçons, à leur direction ou à leurs conseils ! Ils ont été dans la cité quelque chose comme ces flammes sacrées, dont l'office du jour rappelait la dispersion sur les apôtres, et dont le feu évangélique devait communiquer, du Cénacle à tous les points du monde, le bienfait des croyances divines.

La pensée de tout ce bien sorti du collège St-Servais ne pouvait donc manquer de pénétrer les cœurs, tandis que se poursuivait l'offrande du Sacrifice. Elle devait en faire jaillir en même temps que de toutes les lèvres

les accents reconnaissants du Te Deum. Cette même pensée avait porté naguère Mgr l'Évêque de Liége à solliciter du Saint-Père une faveur rare ; celle de donner, au nom du Souverain-Pontife et avec tous ses pouvoirs, la bénédiction apostolique aux fidèles réunis en l'église Saint-Joseph, le jour du cinquantenaire.

On quitte le lieu saint pour se rendre à la réunion des anciens élèves du Collège.

Il y a tant d'entrain dans les reconnaissances qui se font de toutes parts qu'on a peine à obtenir le silence nécessaire à la tenue d'une assemblée publique.

M. Max Doreye, président du Comité d'organisation, remplace M. Cornesse, et occupe le fauteuil :

« Messieurs, dit-il, mes compagnons de travail de la Commission organisatrice de la fête de ce jour, m'ont imposé, à la dernière heure, la mission douce à remplir, de vous adresser nos souhaits de bienvenue, en lieu et place de notre digne et honorable président, M. Cornesse. Jusqu'au dernier moment, nous avions espéré le voir aujourd'hui à notre tête. Il a craint, dans son état de santé, de ne pouvoir supporter l'émotion inséparable d'une telle fête. Vous vous joindrez à moi, Messieurs, pour lui présenter l'expression des regrets que nous cause son absence et des vœux que nous formons pour son prompt et complet rétablissement. (Applaudissements prolongés.)

Vous dirai-je, Messieurs, combien nous sommes heureux de vous avoir vus répondre en aussi grand nombre à l'appel du Comité organisateur de cette fête ? A vous nos vifs et sincères remerciements ! Vous êtes accourus non seulement de tous les points de la Belgique, mais aussi de tous les pays voisins ; et beaucoup d'anciens élèves, que des occupations trop absorbantes ou des distances trop considérables tenaient éloignés du Collège, ont bien voulu nous faire savoir qu'ils s'unissaient à nous pour célébrer la fête d'aujourd'hui. (Bravos.)

Le sentiment qui nous domine tous, c'est la joie de nous retrouver au milieu de nos anciens condisciples et de nos anciens maîtres, dans ce Collège où nous avons passé les plus belles années de notre jeunesse.

Depuis longtemps déjà, nous avons quitté ce Collège. Pour plusieurs d'entre nous quarante ans, pour un bon nombre un quart de siècle nous séparent déjà du jour où nous franchissions pour la dernière fois, en qualité d'élèves et les livres sous le bras, le seuil de cet établissement. Nous nous sommes lancés dans la vie, pleins de joyeuses espérances, de force et de courage. Nous y avons suivi des voies bien différentes. Les uns sont arrivés à la tête du sacerdoce, des armées, de la magistrature, de l'industrie ou du commerce ; les autres, à la tête du gouvernement de leur pays ; d'autres enfin ont mené, dans des conditions plus modestes, une vie peut-être plus méritoire aux yeux de Celui qui nous attend, à la fin de notre carrière, pour nous récompenser selon nos mérites. (Applaudissements.) A tous la bienvenue en ce jour, du plus profond de notre cœur ! (Bravos.)

Nous sommes ici d'anciens élèves, ayant dépouillé tout ce que nous a apporté la vie extérieure depuis notre sortie du Collège, pour vivre, pendant une journée entière, de notre vie de quinze ans. (Applaudissements.)

C'est la pensée, Messieurs, qui a présidé à tous les détails de l'organisation de cette fête.

Mais ce n'est pas seulement le plaisir, si attrayant qu'il soit, de nous retrouver tous ensemble dans ces lieux témoins de notre jeunesse, qui nous réunit aujourd'hui. La vie nous a apporté ses grands enseignements. Pères de famille, pour la plupart, nous apprécions maintenant à leur juste valeur, ce qu'il faut de dévouement, de peines, de soins incessants pour former le cœur, le caractère et l'intelligence de l'homme. Nous avons été amenés ici par un sentiment plus élevé et plus noble, par celui de la reconnaissance. (Longues salves de bravos.)

Nos anciens recteurs, nos professeurs de rhétorique et de poésie, qui occupent dans nos souvenirs de Collège une si large place, ne sont, hélas ! plus tous ici pour recevoir l'expression reconnaissante de nos sentiments. Dieu en a rappelé beaucoup à Lui.

Nous retrouvons du moins en la personne du Recteur actuel, du Révérend Père Rochet, sous la robe de drap noir de l'humble religieux, l'incarnation de ce dévouement sans bornes qui a fait de nous ce que nous sommes. (Acclamations.)

A vous donc, mon Révérend Père, qui personnifiez à nos yeux, en ce moment, tous nos anciens maîtres, à vous, l'expression la plus vive de notre profonde reconnaissance pour tout ce que vous avez fait pour nous, pour tout ce que vous continuez à faire pour nos enfants ! »

Une longue ovation succède à ces paroles, et force est bien au R. P. Rochet d'y répondre en quelques mots :

« M. Doreye vient d'assurer que vous voulez vous retrouver tous à l'âge de quinze ans, et vous le prouvez, Messieurs, en commençant par faire cette surprise à vos maîtres, de les mettre immédiatement en cause.

Je suis incapable, je ne suis pas digne de vous répondre au nom de tous ces maîtres vénérés, dont on a rappelé le souvenir. Je puis vous assurer du moins que tous, nous entourons d'autant d'affection qu'ils le faisaient, nos élèves, vos enfants. (Applaudissements.) Je vous remercie d'être venus témoigner si nombreux, avec cet éclat et cette vivacité, de vos sentiments de gratitude pour vos anciens éducateurs. J'ai entendu tout à l'heure, dans l'émotion avec laquelle vous répétiez les accents du *Te Deum*, je viens d'entendre encore dans l'émotion de vos applaudissements, combien vous avez aimé vos maîtres. (Bravos.) Ah ! laissez-moi vous le dire : cela nous fait du bien ! (Bravos prolongés.)

Vous savez maintenant, pères de famille pour la plupart, à quel point l'éducation est une œuvre difficile ; vous savez qu'elle a, bon gré mal gré, de ces heures où viennent vous assaillir des pensées de découragement. Eh bien ! des assemblées comme celles-ci, la manifestation de sentiments tels que ceux que vous nous montrez, font oublier tous les déboires, peuvent consoler de toutes les peines. (Acclamations.) Aussi, croyez-le bien, Messieurs, si nous ne pouvons, par l'intelligence et le savoir, faire tout ce que nos devanciers ont fait pour vous, nous pouvons du moins vous garantir que nous apporterons la même

affection qu'eux à nous consacrer à vous et à ceux que vous voudrez bien nous confier. » (Salves prolongées de bravos.)

La parole est donnée alors à l'un des doyens de la maison. Le R. P. Olivier, lit un rapport sur l'histoire du Collège Saint-Servais, et cette lecture provoque à chaque instant le rappel de souvenirs toujours chers et des explosions de bravos :

« Messieurs, dit-il, il est une époque de la vie où le passé semble commencer à revivre et réclame une place chaque jour plus large dans le présent. C'est l'époque où se calme l'effervescence du premier âge ; où la vie devient sérieuse en devenant prévoyante ; où l'avenir se dépouille des illusions dont l'embellissaient les rêveries et les aspirations de la jeunesse ; où les années, enfin, paraissent s'écouler et se suivre avec une croissante et parfois effrayante rapidité. C'est l'époque surtout, où l'on sent que la première partie de la vie, la plus belle, est terminée ; que l'on a fini de gravir cette pente de la carrière terrestre qui monte depuis le berceau, et que l'on s'est engagé sur celle qui descend jusqu'à la tombe. Alors, comme fait le voyageur qui se retourne pour contempler le chemin qu'il a parcouru, on se reporte volontiers aux années disparues, aux premières surtout, à celles qui ont laissé dans l'esprit et dans le cœur les plus profondes impressions. Ce n'est pas toujours sans quelques regrets peut-être ; c'est toujours avec charme et amour qu'on évoque les images du passé.

La première et la plus chère est celle de la maison paternelle avec ses ineffaçables souvenirs : le père dévoué, la mère tendre, les frères et sœurs bien-aimés, toutes les joies, enfin, et aussi toutes les douleurs de la famille. A côté d'elle, s'en place une autre, celle du Collège, pourvu, il faut l'ajouter, que la vie de Collège ait été, non la suspension, mais bien la continuation et comme l'épanouissement de la vie de famille. (Acclamations.)

Or, Messieurs, vous l'attesterez, tel a été, dès le principe, le caractère bien marqué de la vie de Collège à Saint-Servais. Vous avez retrouvé ici ce que vous donnait la maison paternelle : le même dévouement, la même affection ; j'allais dire la même tendresse, la même vie de famille, en un mot. Aussi bien ceux même d'entre vous qui ont vécu comme pensionnaires à Saint-Servais, ont-ils dû, en rentrant au foyer domestique, se rendre ce témoignage que la vie de pension n'avait altéré en rien, qu'elle avait affermi plutôt et développé en eux tous les sentiments qui font le charme et le bonheur d'une famille chrétienne bien ordonnée et parfaitement unie. (Nouveaux bravos.)

Ah ! certes, tout n'a pas été rose pour eux durant les années de leurs études humanitaires ou professionnelles. L'application soutenue et la discipline sévère ne plaisent pas toujours à la jeunesse encore inexpérimentée. Mais l'expérience ne tarde pas à venir ; on comprend bientôt que ce qui déplaisait le plus était précisément le plus salutaire. Alors toutes les impressions fâcheuses s'effacent ; il ne reste que les purs sentiments qu'engendrent toujours dans les cœurs bien faits de longs et intimes rapports de famille, et auxquels vient s'ajouter, pour les dominer tous, celui d'une reconnaissance d'autant plus profonde qu'elle est le résultat d'une conviction raisonnée bien plus que de la sensibilité naturelle. (Acclamations.)

Ne sont-ce pas, Messieurs, ces sentiments réunis qui vous ont fait tressaillir à la première

annonce du jubilé cinquantenaire de votre cher Collège Saint-Servais ? Les mêmes sentiments qui vous ont attirés si nombreux, quelques-uns de si loin, et qui vous animent et vous font tressaillir en ce moment encore ? Les mêmes aussi — pourquoi ne l'ajouterais-je pas ? — qui remplissent les cœurs de tant d'autres, que des raisons diverses ont empêchés de répondre à l'appel ? Parmi ceux-là, il est vrai, quelques-uns, pour des motifs qu'il ne m'appartient pas d'apprécier, se sont engagés dans des voies que ne suivent pas la plupart de leurs anciens compagnons d'étude. Eh bien ! Messieurs, ceux-là même, s'il vous était donné de les interroger, si leurs lèvres voulaient laisser échapper le secret de leurs âmes, ceux-là aussi, je l'affirme et j'en ai des témoignages, vous répondraient qu'en dépit de tout leurs cœurs battent à l'unisson de vos cœurs, et que ce n'est pas sans regret qu'ils ont renoncé à se trouver, en ce jour, au milieu de vous, à parcourir avec vous ces lieux où s'écoula leur adolescence ; à serrer affectueusement la main, comme vous le faites, à ces anciens maîtres qu'ils appelaient du nom de Pères, et à ces camarades et amis d'autrefois, dont l'image vit toujours dans leur souvenir. Embrassons donc tous les absents dans une même étreinte fraternelle, et puisse ce témoignage d'affection compenser pour eux un sacrifice qu'ils ont dû ou qu'ils ont cru devoir s'imposer. (Longs bravos.)

Quant à vous, Messieurs, qui n'avez point rencontré d'obstacle, ou que nul obstacle n'a pu arrêter, il vous est permis de vous abandonner, sans regret et sans réserve, à tout le charme des anciens souvenirs. Ces souvenirs, mettez-les ensemble : vous recomposerez les annales complètes du Collège Saint-Servais. Chaque année de son existence a, parmi vous, ses représentants ; chaque fait de son histoire, ses témoins, ses acteurs même : les plus anciens ont assisté à ses débuts et pourraient nous dire comment il a pris naissance.

C'était en 1838. Un zélé et saint prêtre, l'abbé Julliot dirigeait ici-même, dans l'ancien hôtel de la famille Defrance, une institution d'enseignement moyen, appelée « Pensionnat Saint-Servais », du nom de la paroisse Saint-Servais où il l'avait érigée et développée d'abord avec le concours désintéressé de deux jeunes gens, Tongrois comme lui ; l'un qui fut plus tard l'abbé Robeyns, longtemps voué à l'éducation de la jeunesse ; l'autre, Jean von den Busch, alors étudiant en droit à l'Université de Liége. Obéissant à une inspiration généreuse, et, d'ailleurs, encouragé par son évêque, l'illustre Mgr Van Bommel, il résolut de quitter la direction d'une œuvre qui, pourtant, lui était bien chère, pour la confier à la Compagnie de Jésus récemment rétablie en Belgique.

Déjà en 1823, quelques Pères de la Compagnie (1) avaient tenté de reconquérir à Liége une place, si modeste qu'elle fût, dans le ministère de l'éducation. Ce n'était pas chose facile, vu la méfiance d'un gouvernement hostile au catholicisme, et à qui le nom de Jésuite déplaisait souverainement. C'est pourquoi ils durent se borner à prêter leur concours, comme simples auxiliaires, à deux hommes dévoués autant que savants, Guillaume Stas et Pierre Kersten, qui avaient réuni, dans les locaux de l'ancienne abbaye du Beauregard, quelques jeunes gens de bonne famille, pour les former à l'étude des belles-lettres. Cette réserve prudente ne les sauva pas : moins de trois ans après, le 2 janvier 1826, la maison du Beauregard fut fermée par ordre supérieur. Après 1830, elle fut ouverte de nouveau, mais sans le concours des Pères, par l'abbé

(1) Les Pères Meganck, L. Gilliodts et Van Lil, et les scolastiques Franckeville, Spillebout et Moeremans.

Péters : encore un nom que Liége n'a pas oublié. L'acquisition du pensionnat de l'abbé Julliot, faite par la Compagnie en septembre 1838, ranima les espérances ; et, cette fois, un plein succès devait les couronner.

Messieurs, ceux d'entre vous qui furent les derniers élèves de ce saint directeur se rappellent le jour et la circonstance où il fit part au public de la résolution qu'il avait prise. C'était le jour de la distribution solennelle des prix. La cérémonie terminée, il se leva, et, avec sa simplicité habituelle, mais d'un accent pénétré, annonça aux élèves et à leurs parents réunis devant lui, qu'il allait les quitter, ayant offert tout ensemble à la Compagnie de Jésus et son œuvre et sa personne. Inutile de dire l'émotion profonde qui accueillit cette déclaration inattendue, les sentiments à la fois d'admiration et de regret qui répondirent à ces simples adieux. (Bravos.)

L'abbé Julliot entra, en effet, dans la Compagnie de Jésus où il continua à déployer, sous la direction de l'obéissance, le zèle également modeste et infatigable qu'on avait toujours admiré en lui. Dieu lui donna la satisfaction de consacrer les dernières années de sa vie à cette même ville de Liége, qui avait été le théâtre de ses premiers travaux. Il s'y endormit dans le Seigneur, le 25 novembre 1866.

Honneur et reconnaissance à cet homme de bien, dont la généreuse abnégation permit à la Compagnie de Jésus de reprendre, à Liége, une mission qui lui est chère entre toutes, celle de former la Jeunesse à la Science et à la Vertu ; mission qu'elle avait eu le bonheur d'y remplir jadis, durant plus de deux siècles, dans les locaux occupés aujourd'hui par l'Université !

La direction du nouveau Collège fut confiée à un Père bien jeune encore — il n'avait pas trente-cinq ans — mais dont les hautes qualités étaient déjà appréciées, et que la Providence destinait à occuper une bien large place dans son histoire. Vous m'avez prévenu, Messieurs, vos cœurs émus ont nommé l'excellent, le tout aimable et très aimé Père Bossaert. (Applaud.)

Impossible de redire tout ce que cet homme admirable a entrepris et réalisé pour le Collège Saint-Servais : il faut nous borner à évoquer quelques souvenirs.

Malgré sa jeuuesse, et en dépit des préventions qui accueillaient la Compagnie de Jésus à Liége, le Père Bossaert eut bientôt conquis l'estime universelle. La réserve de sa conduite, sa prudence consommée, sa fermeté toujours calme et tempérée par la douceur, l'affabilité de ses manières, son extérieur même, la modestie de son maintien, les traits si purs et si nobles de sa figure angélique, ne tardèrent pas à lui gagner à la fois et la confiance des familles et l'affection de ceux qu'il appelait ses chers enfants. Aussi le nombre de ces derniers, d'abord nécessairement très restreint, s'accrut-il avec une incroyable rapidité. Ils étaient 72, à la fin de la première année scolaire ; l'année suivante, on en comptait 170, parmi lesquels 80 pensionnaires, le double de ce qu'ils étaient d'abord.

Dès lors, les anciens locaux devenaient insuffisants. Ce fut en 1840 que le Père Bossaert entreprit la construction de ces vastes bâtiments, aux proportions à la fois simples et grandioses, admirablement distribués et alignés avec art, de façon à ménager une vue ravissante, qui firent du Collège Saint-Servais un des plus beaux établissements de la Belgique, comme il en devint bientôt un des plus florissants.

C'est dans un de ces bâtiments, que fut montée bientôt après sous l'habile direction du Père Amédée de Damas, actuellement supérieur des missions d'Arménie, cette belle chapelle

de congrégation, bien connue d'un grand nombre d'entre vous, Messieurs, et que vous serez heureux d'y retrouver encore.

Le 3 mai 1848, l'internat du Collège s'embellit de ce charmant petit monument gothique (1) élevé à Marie immaculée, à la Vierge du bosquet, qui, du haut de son trône, entouré de fleurs et ombragé de feuillage, semble présider aux jeux comme aux travaux de ses enfants, et à laquelle ceux-ci vouèrent dès le principe une affection si touchante. (2)

Vous souvient-il, Messieurs, vous qui futes à cette époque et plus tard pensionnaires à Saint-Servais, vous souvient-il de l'empressement avec lequel, à certains jours, aux jours de composition surtout, vous vous précipitiez vers le petit banc dressé à ses pieds dans toute la largeur de la cour ; avec quelle confiance, pieusement agenouillés devant elle, vous la priiez, en lui disant « Ave Maria », de vous obtenir une bonne place, peut-être la première, dans le concours qui allait s'ouvrir ? Vous souvient-il aussi des brillantes illuminations qui, au soir de certaines fêtes, éclairaient sa belle figure de mille feux, et semblaient la faire vous sourire avec plus de tendresse en vous envoyant au repos de la nuit avec plus de bénédictions ? Encore de ces touchantes images du passé que les années n'effacent pas ! (Mouvement.)

Cependant une chose encore, et bien essentielle, manquait au Collège. Les offices divins s'y célébraient dans une chapelle étroite, ou plutôt dans un appartement approprié à cet usage, mais dont l'insuffisance se faisait de plus en plus sentir. Il fallut donc songer à élever une église. Le zélé recteur y songeait depuis longtemps ; mais l'état financier de sa maison ne permettait pas des dépenses nouvelles, et défense lui était faite de commencer le travail, s'il en

---

(1) Œuvre des artistes liégeois les frères De Tombay.

(2) Elle inspira à l'un d'eux les quelques strophes suivantes, pleines de sentiment et de piété filiale :

Du haut de ce Trône champêtre,
Qu'éleva la main de l'amour,
Heureux, nous te voyons paraître
Plus belle que le plus beau jour.
Salut, salut ! Divine Mère,
Reçois les vœux de tes enfants ;
Pour prix de leur zèle sincère,
Daigne bénir leurs jeunes ans.

L'oiseau sous ce tendre feuillage
Va répéter ses chants joyeux,
Et célébrer par son ramage
L'auguste Reine de ces lieux.
A ces chants mêlant la prière,
Il te dira pour tes enfants :
Sois leur propice, ô douce Mère !
Daigne bénir leurs jeunes ans.

Quand grondera le sombre orage,
L'arbuste, soumis à ses lois,
En s'inclinant vers ton image,
Prendra, pour prier, une voix.
Il te dira dans son langage :
Mère, protège tes enfants...
Contre les autans et leur rage
Mets à l'abri leurs jeunes ans.

Lorsque sur la plage lointaine
Il nous faudra porter nos pas,
Sois notre étoile, aimable Reine,
Oh ! ne nous abandonne pas !...
Toi, qui veillas sur notre enfance,
Fais que nos cœurs reconnaissants
Conservent avec l'innocence
Le bonheur de leurs jeunes ans.

Si jamais, de sa main glacée,
Le malheur doit flétrir nos jours,
Alors notre âme délaissée
Ici cherchera son secours.
Nous reviendrons dans ce bocage,
Témoins de nos premiers serments,
Goûter aux pieds de ton image
Le bonheur de nos jeunes ans.

devait résulter un surcroît de charges. Le Père a raconté plus d'une fois comment la Providence le tira d'embarras.

Un jour qu'il s'entretenait de son projet avec la vénérée Mère Félicité, fondatrice et supérieure du couvent Saint-Joseph au Beauregard, cette servante de Dieu, dont tout Liége a connu la foi et la piété, lui conseilla de confier son désir au glorieux époux de Marie, l'assurant d'un prompt succès, s'il voulait s'engager à donner à sa future église le titre « d'église Saint-Joseph ». Le conseil fut suivi et l'engagement pris de grand cœur. Presque aussitôt après, le Père reçut un don considérable, destiné formellement à la réalisation de son dessein. On mit donc la main à l'œuvre et, dès 1852, une église gracieuse et suffisamment vaste s'ouvrait aux élèves de Saint-Servais ; ils étaient alors plus de 400.

Le Père Bossaert avait été déchargé des fonctions de recteur le 1er novembre 1850 ; mais son successeur, le Père Van Naemen, étant tombé malade, il dut les reprendre bientôt, et il continua de les exercer, comme vice-recteur d'abord, puis de nouveau comme recteur, jusqu'en 1858. Ses supérieurs lui confièrent alors la direction de la Résidence Sainte-Catherine, et, deux ans après, le 3 juillet 1860, le gouvernement général de toutes les maisons de la Compagnie en Belgique.

Pendant cette période, qui fut de sept ans, le bon Père n'oublia pas son cher Collège Saint-Servais : il y revint souvent ; on sentait que son cœur était là. Il y revint définitivement, pour en reprendre la direction comme recteur, en 1865. Avec son activité accoutumée, il y entreprit et acheva des travaux considérables, à l'internat surtout qui, dès lors, atteignait au plus haut degré de sa prospérité. Malheureusement sa santé était déjà fort ébranlée : un mal intérieur, causé par une épreuve à laquelle il fut trop sensible, bien plus que par les soucis d'une vaste administration, le minait sourdement et devait, avant peu, le conduire au tombeau. Le Père avait conscience de son état et ne s'en cachait pas devant ceux qui le connaissaient le plus intimement. Aussi vit-il approcher la mort sans crainte, et l'accueillit-il avec ce calme vraiment chrétien qui le caractérisait. Il expira doucement, le 20 mai 1867, dans les sentiments les plus touchants de résignation, de confiance et de piété.

On put apprécier alors toute l'influence que lui avait conquise, à Liège, sa longue et sage administration. Le deuil fut universel. Durant un jour et demi, la chapelle où son corps était exposé, ne désemplit pas. Beaucoup de personnes, parmi les plus notables, assistèrent à ses funérailles, et la plupart, accompagnées des élèves au nombre de plus de 500, suivirent à pied les restes vénérés du bon Père jusqu'au lieu de leur repos.

Vous ne m'en voudrez pas, Messieurs, de m'être étendu quelque peu sur les services rendus par cet homme providentiel à la maison dont vous êtes les enfants. Votre cher Collège lui doit trop de reconnaissance : c'est lui qui l'a formé à son image, en lui communiquant son esprit de foi et de piété ; il en est le véritable père, et sa mémoire y demeure toujours, et, s'il plaît à Dieu, y demeurera longtemps encore en bénédiction.

Les successeurs du Père Bossaert poursuivirent vaillamment son œuvre. Fidèles aux traditions fondées par lui, ils surent maintenir parmi les élèves de Saint-Servais, avec le goût de la piété et l'amour de l'étude, ce précieux esprit de famille qui distinguait leurs aînés et qui joue un rôle si important dans l'éducation. Tour-à-tour aussi, ils embellirent le Collège, déjà si beau, et y ajoutèrent des constructions nouvelles, rendues nécessaires par le nombre chaque

jour croissant des élèves. Quatre déjà de ces hommes à qui Saint-Servais doit tant de reconnaissance, quatre sur huit, sont allés rejoindre le Père Bossaert et ont reçu la récompense de leurs travaux.

Nous devons un hommage à leur mémoire.

Le premier est le Père Van Naemen, qui déjà de 1839 à 1841 avait été associé au Père Bossaert comme préfet du Collège. Il le remplaça comme recteur en 1850. Malheureusement, l'état de sa santé ne lui permit pas de déployer longtemps à Liége les hautes qualités dont il avait donné des preuves dans le gouvernement du Collège de la Paix à Namur : après deux ans, il fallut le décharger de ses fonctions, qui furent remises aux mains de celui-là même qu'il remplaçait. Ce fut lui qui commença avec le Père Bossaert, en 1851, la construction de l'église du Collège. Après son départ de Liége, sa santé se rétablit peu à peu, et il eut la consolation de rendre encore de précieux services à la Compagnie. Dieu le rappela à lui, le 26 novembre 1882.

Le deuxième est le Père Crespelle, qui fut chargé à deux reprises, en 1861 et en 1876, des fonctions de recteur à Saint-Servais, et les exerça, les deux fois, l'espace de quatre années. Vers la fin de son second rectorat il entreprit et termina heureusement la construction de la nouvelle façade du Collège, travail dont la nécessité se faisait sentir depuis longtemps. Une mort inopinée le frappa, le 12 avril 1884, au Collège de Tournai, qu'il gouvernait pour la seconde fois.

Le troisième est le Père Le Grelle, qui mourut au Collège d'Anvers, le 7 mars 1883. Il avait dirigé le Collège Saint-Servais, de 1870 à 1875, étonnant chacun par son ardente piété, son humilité profonde et une activité d'autant plus surprenante que sa santé était fort débile et qu'il ne fut pas un jour sans souffrir. C'est à lui que l'externat du Collège doit ses principaux embellissements, en particulier ces galeries élégantes, qui ont permis à la fois d'agrandir les classes situées au premier étage, de leur donner plus d'air et de jour, et d'en faciliter singulièrement l'accès aux élèves.

Le dernier enfin est le Père Lemaire, qui précéda immédiatement le recteur actuel de Saint-Servais. Homme d'initiative et doué d'une remarquable énergie, il poussa vivement des travaux commencés avant lui, en entreprit d'autres et, après trois ans d'une administration qui ne fut pas exempte d'épreuves, remit à son successeur le Collège à peu près dans l'état où vous le voyez aujourd'hui. Le Père Lemaire quitta Liége au mois d'avril 1883, et fut appliqué au ministère de la prédication qu'il affectionnait spécialement. Il ne put s'y adonner longtemps : il mourut le 1er septembre de l'année suivante, frappé subitement dans la commune de Villettes-Bra, au lieu même de sa naissance.

Je ne parle pas des recteurs de Saint-Servais encore vivants, et qui se trouvent réunis au milieu de nous en cette belle fête. Qu'il me soit permis toutefois de leur offrir, au nom de toute la grande famille à laquelle ils se sont dévoués tour-à-tour, l'hommage d'une vénération sincère et d'une profonde reconnaissance. (Longue acclamation).

Faut-il ajouter, Messieurs, que les recteurs de Saint-Servais furent constamment aidés dans leur haut ministère auprès des élèves, par des hommes non moins dévoués, qui, remplissant sous leurs ordres des fonctions diverses, contribuèrent puissamment au succès et au progrès de leur œuvre. Je voudrais les nommer tous, mais ce n'est pas possible. Rappelons-en

quelques-uns seulement, en ajoutant que notre silence sur les autres n'est pas le résultat d'un oubli.

Le Père Toussaint Dufau, premier préfet du Collège, l'année même de son ouverture. Il y revint quarante ans après, put constater ses merveilleux développements et lui donna les derniers jours de sa vie. Les PP. Moeremans et Louis Blanquart, Libersart et Augustin De Backer; Louis De Jonghe et Spillebout; le P. Beausoit, qui mourut missionnaire au Maduré, à peine âgé de 41 ans; le P. Paul Henkens, qu'une santé délabrée n'empêcha pas de diriger l'externat, durant près de six années, avec une rare intelligence et une activité infatigable; le P. Paul Gonthyn, préfet de l'internat de 1859 à 1868, homme aussi prudent qu'énergique, dont le souvenir est demeuré vivant non seulement chez les élèves qu'il aida à former, mais dans toute la ville de Liége, dans la paroisse Saint-Christophe surtout, qu'il édifia par une charité héroïque lors du terrible choléra de 1866; le P. Jacquemin aussi, au cœur ardent, que la mort ravit trop tôt au Collège, dont il était un ancien élève, et le P. Kessels, d'aimable mémoire, qui y passa onze ans de sa vie religieuse, à la tête d'un externat dont l'importance ne cessait de grandir. (Applaudissements prolongés).

N'oublions pas le P. Broeckaert, ce sage et zélé préfet des études, dont les écrits justement estimés contribuèrent si puissamment, à Liége et ailleurs, à developper, dans la jeunesse chrétienne, l'amour des belles lettres et la connaissance de la religion.

N'oublions pas non plus, parmi les anciens professeurs de Saint-Servais, le P. Walter Steins, qui y inaugura la première chaire de poésie en 1842, et celle de rhétorique l'année suivante. Ses éminentes qualités lui firent confier plus tard par le Saint-Siége, avec la dignité archiépiscopale et les pouvoirs de Vicaire apostolique, le gouvernement des grandes missions de Bombay et de Calcutta. (Applaudissements).

Mgr Steins revit plus d'une fois avec bonheur la maison où il avait fait son apprentissage apostolique. Il y vint notamment en 1870, après le concile du Vatican, et voulut présider aux examens publics qui terminent l'année scolaire. Il mourut à Sidney, le 7 septembre 1883.

Un hommage encore à ceux de ses successeurs dans la chaire de rhétorique, que la mort a déjà enlevés : aux PP. de Ricquebourg, Van der Mersch et Yseux (bravos); et enfin, parmi ceux à qui fut confié le ministère si important de la formation des plus jeunes élèves, à ce bon et toujours dévoué P. Rondeau, qui passa la moitié d'une longue vie dans les deux maisons de la Compagnie, à Liége. Il y a quelques mois à peine, il célébrait son jubilé de cinquante années de vie religieuse, entouré de ses frères et de quelques anciens élèves, qui ne se doutaient pas que, bientôt après, ils l'entoureraient de nouveau pour célébrer ses funérailles.

Encore un nom, Messieurs, et je termine. C'est le nom d'un Père qui, chargé de fonctions d'un autre genre, a rendu au Collège Saint-Servais, durant près de onze années, des services non moins précieux. Je veux parler du P. de Doss. Vous avez admiré plus d'une fois, vous admiriez tout-à-l'heure encore le rare talent musical dont le ciel l'avait doué; ceux qui ont vécu avec lui ont admiré bien plus sa piété profonde, son étonnante activité et son dévouement sans bornes pour les nombreux élèves qui aimaient à lui confier le soin de leur conscience. Ce ne fut pas sans regret qu'il quitta Liége, le 17 avril 1884, pour aller prendre à Rome la direction spirituelle des étudiants du Collège Germanique. Il mourut dans l'exercice de ce saint ministère, le 13 août 1886.

Telle est, Messieurs, en traits trop rapides, l'histoire du Collège Saint-Servais.

Et maintenant voulez-vous vous rendre compte du développement qu'il a pris, au jour de son cinquantenaire ? Comparez quelques chiffres. En 1838, le P. Bossaert disposait de sept hommes pour le gouverner ; le recteur actuel en emploie 57 : alors le nombre de ses élèves était de 72 ; aujourd'hui, et depuis plusieurs années déjà, il atteint et a parfois dépassé le chiffre de 800.

Quant aux résultats qu'il a réalisés, eh ! Messieurs, il vous suffira, pour les apprécier, de promener autour de vous vos regards. Plus de 6,000 élèves sont sortis de Saint-Servais. Beaucoup déjà ont terminé leur carrière terrestre; les uns, jeunes encore et sans avoir subi les rudes épreuves de la vie, les autres, après avoir payé leur dette à la famille, à la patrie, à la religion. Mais le plus grand nombre survivent encore. Cherchez, Messieurs ; vous les rencontrerez sans peine dans toutes les voies de l'honneur, du devoir, du dévouement même et de l'abnégation. Sans sortir de Liége, interrogez toutes les institutions de zèle et de charité qui y fleurissent ; conférences de Saint-Vincent de Paul, Société de Saint-François Régis, cercles, patronages, d'autres encore : toutes sont remplies d'élèves anciens ou nouveaux de Saint-Servais. A Liége et ailleurs, en Belgique et presque dans toutes les parties du monde, il n'est pas une position sociale honorable où vous ne les retrouviez. Vous les retrouverez dans le commerce et dans l'industrie, dans la finance, dans l'enseignement à tous les degrés, au barreau, dans la magistrature, dans l'armée, dans l'administration publique, dans le clergé séculier et régulier, dans la diplomatie, parmi les représentants des souverains auprès des cours étrangères, parmi les représentants de la Nation et jusque parmi les plus hauts dépositaires du pouvoir royal. (Applaudissements) (1).

Je viens de nommer le clergé, Messieurs ; parmi les membres éminents que lui a donnés Saint-Servais, il en est deux surtout dont je ne puis omettre les noms ; ils se sont empressés de nous envoyer leur adhésion, avec le vif regret, vu la grande distance qui les sépare de nous, de ne pouvoir prendre part à notre fête autrement que par l'esprit et par le cœur. Le premier est Monseigneur Goethals, archevêque de Calcutta, qui fit ses études humanitaires dans notre Collège, de 1846 à 1851 ; le second, cet aimable évêque d'Erythrée, Monseigneur van den Branden de Reeth, véritable enfant de Saint-Servais, que toute la Belgique connaît bien, et qui, fixé pour la seconde fois à Rome, y charme, par une obligeance inépuisable, les nombreux pèlerins, les pèlerins belges surtout, que la piété attire dans la Ville Eternelle. (Applaudissements).

Ne m'est-il pas permis, Messieurs, d'affirmer, sans être accusé d'exagération, que le Collège Saint-Servais a bien fait son devoir, bien répondu à ce qu'on attendait de lui et noblement rempli la mission que lui avait confiée la Providence ? Fasse le ciel que cette mission, il la remplisse longtemps encore ! Puissent ceux qui viendront après nous applaudir encore à ses succès et célébrer un jour son centenaire, avec le même enthousiasme que nous célébrons son cinquantenaire aujourd'hui !

Je ne puis terminer, Messieurs, sans ajouter — la vérité et la gratitude m'y obligent —

---

(1) Ce fut à un des plus brillants élèves formés à S. Servais, Léon de Closset, que Léopold I confia la charge de précepteur de son fils, le Duc de Brabant, aujourd'hui le Roi Léopold II.

que le Collège Saint-Servais ne doit pas sa grande prospérité à ses sages directeurs et à leurs zélés subordonnés seulement. Il en est redevable en grande partie aussi au généreux appui de bien des personnes dévouées, et particulièrement à la protection paternelle des trois illustres prélats qui, depuis cinquante ans, ont gouverné le diocèse de Liége: Monseigneur Van Bommel, Monseigneur de Montpellier et notre vénéré et bien-aimé évêque actuel, Monseigneur Doutreloux. Aussi bien le Collège Saint-Servais a-t-il voué et gardera-t-il à ces nobles protecteurs, avec les sentiments d'une affection filiale, ceux de la plus vive reconnaissance. » (Salves répétées de bravos).

M. Em. Poncelet, ancien élève du Collège, et qui n'a pas depuis donné moins de trois fils à la Compagnie de Jésus, demande à ajouter un mot au rapport du R. P. Olivier :

« MM. et chers condisciples, dit M. Poncelet, nous contemplons ici avec émotion dix générations scolaires réunies, après s'être pendant un demi-siècle succédé dans cet asile béni de la science, de la foi et de la piété. Nous reportons avec bonheur notre pensée sur les paisibles années que nous y avons passées, années pour un grand nombre, bien lointaines, pour tous, les plus belles de notre vie et remplies d'un parfum que le temps ne fait qu'accroître, loin de le diminuer.

Nous venons d'entendre la brillante histoire, écrite de la main ou plutôt avec le cœur d'un de nos maîtres les plus aimés.

Qu'il soit permis à l'un des vétérans d'ajouter un mot, le seul qui y manque, parce qu'il ne pouvait venir de lui, et d'exprimer une seconde fois, quoique notre président l'ait fait en si bons termes, notre profonde, notre éternelle reconnaissance à ces maîtres savants, pieux et dévoués.

Merci, Pères bien aimés ! Nous vous disons merci à tous, présents et absents : absents par la distance, présents par la pensée ; absents par la mort et qui, vous aussi, du haut des cieux, où vous recevez la récompense de vos vertus et de vos travaux, abaissez un regard complaisant sur cette grande et belle assemblée. (Acclamations).

Merci pour nous, merci pour les fils que nous vous avons confiés ; merci deux fois pour ceux que vous avez reçus dans vos rangs. Merci encore et que, du fond de nos poitrines, Messieurs et chers condisciples, s'échappe un même cri : Vive la Compagnie de Jésus ! Vive à jamais le Collège Saint-Servais ! » (Cris répétés : Vive le Collège Saint-Servais !)

M. Léopold Jacquemin propose de décider l'impression de ce rapport. Elle est votée par acclamation, et l'élégant et substantiel travail du R. P. Olivier formera quelques-unes des meilleures pages du souvenir jubilaire réservé à tous les souscripteurs.

L'heure est venue cependant de se rendre dans la salle du banquet. Devançons-y les convives, tandis que les 85 garçons, chargés du service sous la direction active de MM. Sauvage frères, anciens élèves du Collège, achèvent de tout disposer pour recevoir les invités.

La grande salle du Collège n'a jamais reçu décoration plus complète. Partout des arbustes verts, des plantes exotiques, palmiers, fleurs et lauriers, des écussons, des drapeaux et des tentures. Au fond, d'un côté le Christ domine l'assemblée entre deux trophées d'étendards nationaux, sur lesquels se détachent les armes de la Papauté et celles de la Belgique, avec cette inscription qui rappelle si bien le but de l'éducation : *Religion, Patrie.* En face, les images de la Vierge et de Saint-Joseph, et au milieu d'elles l'écusson de la Compagnie de Jésus : le monogramme du Sauveur, avec la devise de Saint Ignace : *Ad majorem Dei gloriam.*

Sur les murs latéraux se répondent, aux places d'honneur, les bustes de nos deux rois, ceux de Pie IX et de Léon XIII, et tout autour les armoiries de Monseigneur de Liége, celles de nos provinces et de nos principales villes. Le long des frises se développent des chronogrammes en toute langue. Le Grec même y formule ses vœux, pour la prospérité du Collège, dans la langue d'Homère :

GOD LOF SINT SERVATIVS COLLEGIE VIERT VROOM ZYNE VYFTIG JARIGE INSTELLING.

SAINT SERVAIS, CINQVANTE GÉNÉRATIONS ACCLAMENT AVJOVRD'HVI VOS BIENFAITS.

QVE DIEV GARDE SAINT SERVAIS, C'EST LA LE VŒV DE TOVS LES CŒVRS.

SVRREXERVNT FILII AC ME COLLAVDAVERVNT.

IN CIRCVITV MENSÆT VÆ OVANTES GRATIQVE FILII CONSIDVNT.

FILIOLOS FORTI QVÆ FOVIT AMORE PARENTIS
DICATVR STRENVOS HÆC ALVISSE VIROS.

Quatre longues rangées de tables remplissent cette salle immense ; à côté se trouve le réfectoire des pensionnaires, d'où ceux-ci partageront le spectacle et les joies de la fête. Une jolie carte, vue de Liége encadrée dans des rinceaux gothiques et les blasons de nos provinces, œuvre délicate de M. Jules Helbig, nous offre, au revers, le menu.

Il a fallu, pour faciliter le service, dresser, proche de la salle, une vaste tente et procéder à bien d'autres installations : des sonneries électriques règleront les manœuvres du corps d'armée des garçons. Tout enfin sera si bien combiné que ce festin, le plus nombreux que Liége ait jamais vu — 730 convives — restera aussi l'un des mieux organisés et des mieux servis dont on puisse garder mémoire.

Voici pourtant qu'on fait, dans la cour, l'appel des invités par années scolaires : ils viennent prendre place, par groupes de contemporains, autour des tables gracieusement ornées de fleurs.

Ici se retrouvent quelques élèves du Collège, précurseur de Saint-Servais ; à côté, ceux de l'année 1838 ; puis, de toutes les années suivantes, convives de tous âges et appartenant à toutes les classes dirigeantes. Ceux-ci constituent à eux seuls une chambre complète de Cour d'appel ; ceux-là pourraient former le plus brillant Conseil d'administration financière. Voici de hauts fonctionnaires, des membres de la Chambre, mêlés à des prêtres ou à d'anciens maîtres de la maison ; deux ou trois générations de la même famille peuvent se rencontrer autour de ces tables ; pas d'année, d'institution, ou de profession honorée qui n'ait ses représentants dans cette foule.

L'entrée de Sa Grandeur soulève les chaleureuses acclamations de l'assemblée. Monseigneur prend place à la table d'honneur dressée au milieu de la salle; à ses côtés s'asseyent M. le chevalier de Harlez, vice-président, le R. P. Provincial, le R. P. Recteur, Mgr de Groutars, Mr le chanoine Gréban, et les anciens Recteurs du Collège, les RR. PP. Billet, Janssens et Dequesne.

On applaudit l'entrée de ces maîtres aimés. Pendant le repas, le corps d'harmonie du Cercle Saint-Hubert, d'une salle voisine, accompagne des airs les plus populaires le service du banquet.

A l'heure des toasts, M. LE CHEVALIER DE HARLEZ se lève :

« Monseigneur, RR. Pères, Messieurs,

Permettez à l'un des anciens élèves du Collège Saint-Servais de prendre un instant la parole en lieu et place d'une voix plus éloquente, qu'un empêchement, heureusement

momentané, oblige aujourd'hui à l'abstention. Vous n'entendrez qu'un mot parti du cœur, au lieu de cette chaleureuse et vibrante parole qui vous eût tous électrisés. (Acclamations.)

Réunis si nombreux en ce moment, qui fait revivre tout d'un coup tant d'heures et d'années écoulées, tant de souvenirs et d'émotions, nous n'avons tous ensemble qu'un cœur et qu'une âme pour ressentir et exprimer les sentiments de gratitude, d'admiration, de respect, que réveille en chacun de nous l'aspect de ces salles où s'est écoulée la meilleure partie de notre jeunesse, la présence de ces excellents Pères, qui poursuivent leur œuvre de dévouement ou continuent celle de leurs prédécesseurs. (Longs bravos.)

O vous, Maîtres vénérés, qui jadis nous avez entourés de votre sollicitude si pieuse et si éclairée, nous croyons vous revoir encore dirigeant nos premiers pas dans la vie, nous inculquant l'amour de l'étude, de la vertu, de la religion, du devoir, de la patrie. (Bravos.) Cher Père Bossaert, vous le plus aimable, le plus dévoué et le plus généreux des éducateurs du jeune âge, les yeux de nos cœurs vous revoient ici entouré de votre noble phalange de coopérateurs, et s'élèvent instinctivement vers le Ciel, où Dieu vous récompense, pour vous y retrouver par la pensée, et vous demander de continuer à veiller sur nous, afin que nous vous y rejoignions un jour. (Longs bravos.)

Mais tous n'ont pas disparu de ce monde, des excellents religieux qui, dans le passé, se sont dévoués pour nous ! Nous saluons avec bonheur nos chers maîtres d'autrefois, les RR. PP. De Heere et Meunier et le R. P. Meurisse, qui continue, à Liége même, à prodiguer ses travaux pour le bien des âmes et qui, pour nombre d'entre nous, est demeuré l'ange du bon conseil. (Longue interruption d'ovation.)

Vous, Messieurs les élèves, qui avez succédé aux plus anciens, vous savez par quelle série de paternels dévouements ont été dignement remplacés ceux dont notre mémoire évoque les pieux et lointains souvenirs. Les RR. PP. Crespelle, Van Naemen, Le Grelle et Lemaire, ont reçu dans un monde meilleur la récompense du bien qu'ils ont fait. Les RR. PP. Billet, Janssens, Dequesne, peuvent entendre encore l'expression de notre reconnaissance (acclamation), et le R. P. Rochet, à la tête de cette phalange des fils de S. Ignace, non content de prodiguer à toutes les œuvres liégeoises les efforts fructueux de son immense et persévérant labeur, dirige notre jeunesse actuelle avec ce zèle infatigable, ce talent, cette distinction, auxquels ses devanciers nous ont habitués. (Longue ovation.)

Ne nous avisons pas pourtant d'adresser trop chaleureusement à ces bons Pères Jésuites, les félicitations que méritent leurs merveilleux succès, car ils seraient capables de présenter leur tâche comme assez aisée, facilitée qu'elle est par la protection efficace de l'éminent Prélat que nous avons le bonheur de posséder à la tête du diocèse, et qui sait donner la naissance, l'accroissement et la réussite aux entreprises les plus hautes, les plus ardues, les plus diverses. (Acclamations prolongées.)

Mais vous, les chers vieux amis, si heureux de se revoir en ce jour, après s'être perdus de vue pendant de si longues années, ne nous unissons-nous pas tous dans un même sentiment de reconnaissance et d'affection pour ces Pères de nos âmes, auxquels nous devons la meilleure partie de ce qu'il peut y avoir de bon en nous ?

Que de fleurs et de fruits n'ont pas fait éclore les travaux incessants de ces jardiniers intellectuels !

Toutes les carrières, depuis le plus haut sacerdoce jusqu'aux plus modestes fonctions, ont été remplies de leurs élèves. Des évêques, des ministres du Roi, des législateurs, des magistrats, des orateurs ont été formés et sont parvenus aux premiers rangs, grâce aux soins des Pères du Collège Saint-Servais. Le clergé, le barreau, les professions commerciales, industrielles, administratives, tous les degrés de la hiérarchie sociale ont vu briller dans leur sein des élèves de Saint-Servais. (Bravos.) Honneur aux bien chers maîtres, ces éducateurs sans égaux de la jeunesse dans tous les pays du monde ! (Acclamation.) Honneur aux heureux disciples qui ont su profiter de leur leçons ! (Acclamation.) Buvons, Messieurs, à la prospérité croissante de la chère maison qui nous accueille aujourd'hui. Formons le vœu bien sincère que si nos têtes vieillissent, nos cœurs restent toujours jeunes pour aimer et acclamer ceux à qui nous devons tant. (Acclamations prolongées.)

C'est le R. P. Van Reeth, provincial de Belgique, qui répond à M. le chevalier de Harlez.

« Messieurs, les paroles vibrantes et trop flatteuses que nous venons d'entendre, les acclamations qui les ont accueillies, me remplissent d'une vive et légitime émotion. Au nom de vos anciens maîtres, merci, Messieurs, de ces précieux témoignagnes d'estime et de gratitude ; merci de ces protestations d'un dévouement qui s'est tant de fois signalé avec éclat. Je remercie tout spécialement M. le chevalier de Harlez qui a bien voulu prêter à cette manifestation le secours de sa chaude et brillante parole. (Bravos.)

Et maintenant, laissez-moi vous dire, Messieurs, combien nous sommes heureux de voir à cette fête populaire un si grand nombre de nos anciens élèves.

Nous saluons avec joie parmi vous des représentants de toutes les années d'un demi siècle. Nous saluons avec joie ces vétérans de la première heure, témoins de nos modestes débuts, et qui viennent, escortés peut-être de leurs fils et de leurs petits-fils, raviver de lointains souvenirs et reprendre en cette joyeuse fête une nouvelle jeunesse. Nous saluons avec joie ces générations plus rapprochées de nous, dont les noms se redisent encore dans ces murs, et qui déjà dans toutes les carrières sociales soutiennent noblement l'honneur du Collège Saint-Servais. (Bravos.)

Vous savez, Messieurs, le but que nous poursuivons dans nos Collèges : Donner à la Patrie ses meilleurs citoyens, à l'Eglise ses enfants les plus dévoués, telle fut toujours notre ambition. Comment donc ne nous réjouirions-nous pas de pouvoir contempler aujourd'hui la brillante réalisation de nos espérances !

Oui, nous sommes heureux et fiers de compter dans vos rangs : des ministres, appelés naguère par leur talent et l'estime publique à présider aux destinées du pays ; des membres du haut clergé, dont le Souverain-Pontife a voulu, par de flatteuses distinctions, reconnaître la science, le zèle et les vertus ; des députés, qui portent à la tribune parlementaire une parole vraiment patriotique et vraiment catholique ; des magistrats, gardiens intègres de la justice, dans toutes les acceptions du mot ; des membres distingués du barreau et du haut enseigne-

ment ; et, dans toutes les carrières, de généreux chrétiens, de vaillants champions de toutes les causes qui intéressent la Patrie, la Religion et l'Eglise. (Acclamations répétées.)

Votre présence à cette fête, Messieurs, est un éloquent exemple donné à la nombreuse jeunesse qui fréquente encore les cours de ce Collège. Il me semble que du sein de cette assemblée s'élève une voix puissante qui leur dit : « Soyez comme nous, vos aînés, fidèles au souvenir de vos maîtres ; comme nous, gravez leurs enseignements au plus profond de vos âmes, pour en faire la règle de votre vie ; comme nous, osez paraître au grand jour les fidèles de Jésus-Christ ! » Oui, c'est là ce que votre présence dira au cœur de ces jeunes gens dont une partie a le bonheur d'assister à cette réunion. (Bravos.)

Que n'ont-ils pu tous prendre part à nos agapes ! Mais la Providence les a si bien multipliés, qu'à eux seuls ils eussent rempli cette vaste enceinte. Et à ce propos, permettez-moi de vous signaler un fait bien significatif : dans les seules classes latines, le Collège St-Servais compte aujourd'hui près de 550 élèves. Ce chiffre dépasse de loin celui de tous nos autres Collèges, et, si je ne me trompe, celui de tous les Collèges ou Athénées de Belgique. Tel est l'état prospère de cette maison ; et voilà où nous en sommes, en ce jour qui couronne si splendidement cinquante années de labeurs. (Acclamations enthousiastes.)

Honneur et gloire en soient rendus à Dieu, l'auteur de tout bien ! Honneur aussi aux illustres Prélats qui, depuis un demi-siècle, ont occupé le siége épiscopal de Liége, et auxquels ce Collège rapporte volontiers son origine et ses accroissements. (Applaudissements.)

Plusieurs d'entre vous, Messieurs, entendirent autrefois l'abbé Julliot, directeur de St-Servais, quand, à la distribution des prix, il vint annoncer à l'assistance que, sur le point de s'enrôler dans la Compagnie de Jésus, il nous transmettait son œuvre d'éducation. Eh bien ! Messieurs, cet acte était inspiré par le saint prélat dont Liège n'a pas oublié le nom, par Monseigneur Van Bommel. (Applaudissements.)

Dès lors, la bienveillance envers cette maison devint traditionnelle sur le siége épiscopal. Que de fois n'avez-vous pas vu Mgr de Montpellier présider à vos fêtes, et vous faire entendre en ce lieu même sa chaleureuse parole !

Et votre présence au milieu de nous, Monseigneur, n'est-elle pas un gage éclatant de la haute bienveillance dont Votre Grandeur daigne nous honorer à son tour ? Cette bienveillance, Monseigneur, brille à tous les regards ; mais elle est connue et appréciée surtout par ceux qui en sont l'objet, par les Pères de ce Collège, dont j'aime à vous dire, en face de cette assemblée, la vive et profonde gratitude. (Acclamations.)

Récemment encore, et dans une circonstance solennelle, Votre Grandeur nous donna une précieuse marque de son affection : lorsque, devant le trône de Léon XIII, elle se souvint de son Collège Saint-Servais, et demanda la bénédiction papale en faveur de notre cinquantenaire. Merci, Monseigneur, de ce nouveau bienfait. Rien ne pouvait être plus agréable à des maîtres faisant profession d'un dévouement spécial au Saint-Siège (applaudissements) ; rien ne répondait mieux aux vœux de nos anciens élèves qui ont appris ici, avec l'amour de la Sainte Eglise, la plus profonde vénération pour la personne du vicaire de Jésus-Christ. La bénédiction du

Pape obtenue et transmise par l'évêque du diocèse, c'est le plus beau couronnement qu'on pût souhaiter au jubilé de ce Collège ! (Acclamations.)

Messieurs, en venant prendre part à cette fête de famille, sans doute vous eussiez aimé à y retrouver en nombre des maîtres bien connus. Sans parler de ceux que Dieu a rappelés à lui, vous savez les fréquents changements qu'entraîne notre vocation quelque peu voyageuse. Vos maîtres d'autrefois travaillent sur un autre champ, mais ils vous ont suivis de leur affection et de leurs prières ; les mêmes sentiments animent leurs successeurs, et si les figures ont changé, les cœurs sont restés les mêmes ; et tous aujourd'hui, présents et absents, anciens et nouveaux, s'unissent en ce moment à moi pour porter gaiement la santé à tous les anciens élèves de Saint-Servais. »

Des acclamations prolongées accueillent ces nobles et belles paroles. Elles vont se reproduire, plus vives encore, et l'enthousiasme est à son comble, lorsque Monseigneur l'Evêque de Liége se lève et s'adresse à l'auditoire, avec l'accent le plus entraînant et le plus communicatif.

« Si je me permets, dit-il, de prendre un instant la parole, ce n'est point pour contrevenir à la loi des organisateurs de cette fête : c'est pour obéir, en m'y associant, à un besoin irrésistible de mon cœur, à un devoir impérieux de ma charge. (Applaudissements.)

» L'honneur et la joie que j'ai de participer à cette réjouissance, je les dois à ce fait que je suis parmi vous le représentant de l'Eglise. N'entendez donc pas ma voix, Messieurs, dans ces quelques mots, entendez, je vous prie, celle de cette Sainte Mère, que vous aimez toujours d'écouter avec tant d'affection et de docilité. (Applaudissements.)

» J'ai la pleine certitude de rendre ses sentiments, en vous exprimant son bonheur et ses félicitations ! Oui, elle triomphe aujourd'hui de voir réunis en aussi grand nombre, dans cet asile béni du dévouement et de la science des fils de Saint Ignace, tant d'hommes qu'elle y a vu former à tous les devoirs chrétiens, et qui en ont emporté la force de remplir partout ces devoirs, depuis un demi-siècle, avec tant de vaillance et de fidélité. (Bravos.)

» Tantôt, on signalait, en me mettant en cause, quelques-unes de ces bonnes œuvres qui ont pris naissance à Liége. A qui les doit-on, ces œuvres? Dans quels rangs ont-elles trouvé leurs plus généreux promoteurs? N'est-ce pas dans les rangs de ces hommes de cœur et d'action, sortis du Collège Saint-Servais ?

» Et sans entrer dans la nomenclature de tant de hauts, d'illustres ou d'admirables dévouements, comment ne pas rappeler que les Cercles catholiques, les conférences de Saint-Vincent de Paul, les Sociétés de Saint-François Régis, nos Sociétés ouvrières chrétiennes, nos Patronages, nos Congrès des Œuvres sociales, l'œuvre si nécessaire de nos écoles catholiques, toutes les entreprises liégeoises de la foi, de la charité, de la propagande chrétienne, ont dû à des élèves de ce Collège leur naissance ou leur fécondité, la meilleure partie du bien qu'elles ont fait et qu'elles ne cessent de faire autour de nous. (Acclamations.)

» Comment donc, Messieurs, comment l'Eglise vous voyant réunis, après cinquante ans d'un accomplissement glorieux d'une mission aussi utile à la patrie et à la religion, comment

ne se réjouirait-elle pas avec nous de cette fête? Comment ne vous exprimerait-elle pas ses félicitations et sa gratitude pour cette manifestation éclatante de vos sentiments de foi, d'amour, de vraie charité ? (Bravos.)

» Tous les âges, toutes les professions, toutes les conditions, toute la Belgique ont ici des représentants de choix, et tous se retrouvent n'ayant qu'une pensée et qu'une âme, frères malgré la différence des temps ou des situations, frères comme ils l'étaient autrefois sur ces bancs, cœurs battant à l'unisson des mêmes émotions chrétiennes, mains se tendant de toutes parts les unes vers les autres dans les mêmes cordiales étreintes. (Longues acclamations.)

» Auriez-vous, d'ailleurs, pu mieux préluder à ces solennités touchantes qu'en vous approchant le matin, comme vous l'avez fait, de la sainte table, pour donner le souvenir de l'affection des croyants à ceux qui nous ont précédés dans la voie de l'éternité.

» Quelle manière plus chrétienne d'inaugurer ces réjouissances que la célébration de la messe, où vous unissiez vos prières à celles du prélat, ancien élève du Collège Saint-Servais (bravos), où vous répondiez, par l'affirmation d'une fidélité de cinquante ans, à l'appel de son *sursum corda*, et où il pouvait redire en votre nom : *Vere dignum et justum est*, oui, c'est chose digne, juste et salutaire de vous rendre grâces de tout le bien qui s'est fait par vous et pour vous, Seigneur Dieu Tout Puissant. (Acclamations prolongées.)

» Aussi, laissez-moi vous le dire, Messieurs, ce n'est pas sans une émotion profonde que j'ai pu entendre aujourd'hui retentir dans l'église du Collège Saint-Servais, au cours du Sacrifice offert pour vous par un de vos plus anciens condisciples, ces paroles sacrées qui précèdent le *Pater : præceptis salutaribus moniti et divina institutione formati.* « *Pénétrés des principes les plus salutaires, formés par une institution divine* » Oh ! que c'étaient bien là les élèves du Collège Saint-Servais, les élèves de l'institution qui ne passe point, qui demeure, se fortifie, dure toujours, comme ce qui vient véritablement de Dieu ! (Salves de bravos.)

» Et comme j'ai senti mon émotion grandir en entendant alors s'élever au-dessus de votre foule pieuse, cette parole : *Pater noster*. Oui, ces centaines d'hommes, fils du même enseignement, encore que séparés peut-être les uns des autres par cinquante années, ces centaines d'hommes unis ainsi dans l'adoration du même Père des Cieux, offraient, au milieu des défaillances de notre époque, un spectacle sublime, le spectacle le plus consolant et le plus rassurant pour l'avenir de la patrie. (Acclamations.)

» Voilà pourquoi, Messieurs, je me sens autorisé à vous féliciter, au nom de cette Eglise, mère de vos âmes, et pourquoi encore, à l'accomplissement de ce devoir, j'en dois joindre un autre, et témoigner, comme évêque, la reconnaissance de l'Eglise envers les Pères du Collège Saint-Servais. (Acclamations.)

» Tous ne sont plus ici, qui ont contribué à tout le bien répandu par cette maison bénie, mais tous ceux qui s'y trouvent, continuent l'œuvre de leurs devanciers avec le même cœur, le même dévouement, le même savoir et les mêmes bienfaisants succès. (Acclamations.)

» L'Evêque de Liége répondra donc, Messieurs, à la plus intime conviction de vos cœurs et de vos âmes, à tous les sentiments de gratitude qui nous unissent et nous émeuvent en ce moment, en proclamant, au nom de ses prédécesseurs, comme en son nom, comme au vôtre, que le Collège Saint-Servais a bien mérité de la Belgique et de l'Eglise. »

Il faut renoncer à décrire l'ovation que fait naître ce discours. Les salves d'applaudissements maintes fois renouvelées prouvent à Monseigneur jusqu'à quel point sa parole éloquente et vraiment épiscopale a su trouver le chemin de tous les cœurs.

Un dernier mot restait à dire : le R. P. Rochet, recteur du Collège, se lève et proteste à son tour qu'observateur religieux de la règle imposée à tous par le Comité, il ne veut pas porter de toast.

» Vous me permettrez seulement, dit-il, d'être votre interprète auprès des membres de ce même Comité et de leur adresser un merci cordial pour l'organisation de la fête. (Bravos.)

» Ce n'est point petite besogne de préparer un jubilé cinquantenaire. (Nouveaux bravos.) J'ai été témoin du zèle, de l'intelligence, du travail persévérant de ces Messieurs ; mais ce qui m'a le plus touché, c'est l'affection qu'ils montraient pour leur œuvre : on sentait qu'ils aimaient profondément leur vieux Collège Saint-Servais et tous leurs amis et condisciples auxquels ils prétendaient préparer une fête pleine de charmes. La joie qu'ils vous ont procurée, le bonheur dont ils sont témoins est déjà une douce récompense : puissions-nous l'augmenter encore par l'expression de notre vive gratitude ! (Acclamations prolongées.)

» Messieurs, la fête était avant tout pour les anciens ; il ne faut pas néanmoins oublier la génération actuelle. (Bravos.) Maintenant vous vivez des souvenirs du Collège, mais autrefois vous viviez surtout d'espérances ; la jeunesse n'a point changé et tous ces yeux fixés sur moi, cette attention avide, me disent assez ce qu'on attend, ce qu'on espère... Vous rappelez-vous, Messieurs, l'effet que produisait sur vous le mot de congé ? (Bruyantes interruptions.)

» L'attente d'un congé vous rendait joyeux : une déception se traduisait par un visage peu souriant. Aussi vous sentez qu'il n'y a point de jubilé sans congé. (Bravos.) Mais vous comprenez également qu'il n'est guère possible de l'accorder immédiatement.

» Ce serait nuire aux études ou s'exposer à couper les ailes à la générosité ; plusieurs élèves, ne pouvant retourner en famille à cause de la distance, n'en profiteraient guère. Il vaut donc mieux le reporter à la fin de l'année scolaire. Le R. P. Provincial a la bonté d'accorder trois jours pleins, à l'occasion du jubilé : la distribution des prix aura lieu, le lundi, 6 août. »

Inutile de dire si la jeunesse applaudit ferme à cette nouvelle et si les aînés s'unissent cette fois encore aux jeunes.

Le café, cependant, et les liqueurs ne tardent pas à faire leur apparition ; le va-et-vient des reconnaissances, poussées d'une table à l'autre, va s'accentuant ; des groupes particuliers se forment et les manifestations d'amitié se multiplient de toutes parts.

Les uns se répandent dans la maison ; ils veulent revoir les classes, les études, les chapelles de congrégation, etc. D'autres plus ardents organisent une partie de ballon, et jouent avec un entrain qui rappelle les plus beaux jours du Collège.

L'heure du concert est arrivée. Jamais la vaste cour n'a réuni dans son enceinte autant de visiteurs distingués, autant de nobles auditrices, autant d'excellents amis.

Les divers morceaux exécutés sous l'intelligente direction de M. Vaucampt et notamment les variations sur *les Korigans*, de M. C. Berryer, provoquent fréquemment les applaudissements du public.

Un feu d'artifice, des plus variés et des mieux réussis, préparé et tiré par le P. Henry, vient clôturer dignement la fête.

Le bouquet représentant le Saint Nom de Jésus, rayonnant des feux les plus divers, entre les deux dates jubilaires, est salué d'unanimes acclamations, auxquelles l'orchestre mêle les patriotiques accents de *La Brabançonne*.

Sur cette apparition triomphale, les fêtes du cinquantenaire ont pris fin ; mais leur souvenir vivra dans la mémoire de tous ceux qui ont eu le bonheur d'y assister ; longtemps encore ils se rappelleront cette splendide manifestation de la reconnaissance.

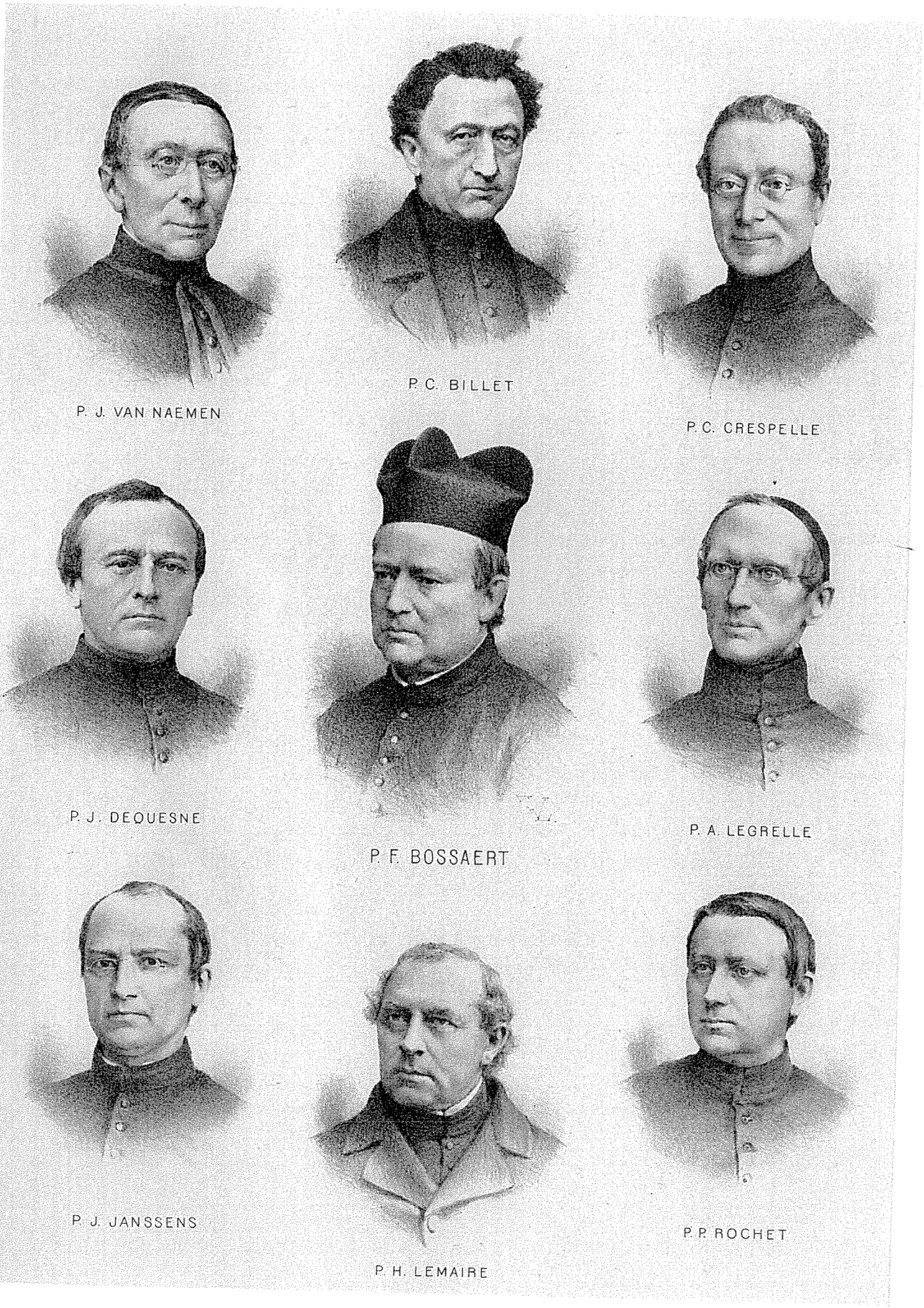

PORTRAITS DES RR. PP. RECTEURS

LISTE

des RR. PP. Recteurs, Préfets de l'Internat, Préfets de l'Externat et Professeurs de Rhétorique, qui se sont succédé depuis la fondation du Collège jusqu'à ce jour.

Année.	R. P. Recteur.	P. Préfet de l'Internat.	P. Préfet de l'Externat.	Professeur de Rhétorique.
1838-39	F. Bossaert. (1)	T. Dufau. (2)	T. Dufau.	
1839-40	F. Bossaert.	J. Van Naemen. (3)	J. Van Naemen.	
1840-41	F. Bossaert.	J. Van Naemen.	J. Van Naemen.	
1841-42	F. Bossaert.	H. Moeremans. (4)	L. Blanquart. (5)	
1842-43	F. Bossaert.	H. Moeremans.	L. Blanquart.	W. Steins. (6)
1843-44	F. Bossaert.	F. Morel.	A. Libersart. (7)	L. de Ricquebourg (8)
1844-45	F. Bossaert.	A. De Backer. (9)	A. Libersart.	L. Jacob.
1845-46	F. Bossaert.	A. de Damas.	A. De Backer.	L. Sarriot.
1846-47	F. Bossaert.	L. De Jonghe. (10)	A. De Backer.	P. Van der Mersch. (11)

(1) Fréderic Bossaert, né à Gand le 28 Novembre 1803, entra en religion à Brigg (Suisse) le 22 Avril 1826, mourut Recteur du Collège de Liège le 20 Mai 1867.

(2) Toussaint Dufau, né à Rochechouart (France) le 31 Octobre 1807, entra en religion à Nivelles le 21 Octobre 1834, mourut au Collège de Liège le 21 Octobre 1881.

(3) Jean Van Naemen, né à St-Nicolas (Waes) le 17 avril 1807, entra dans la Compagnie de Jésus à Estavayer-le-Lac, en Suisse, le 5 Novembre 1828; mourut à la résidence du Jésus, à Bruxelles, le 26 Novembre 1882.

(4) Henri Moeremans, né à Bruxelles le 24 Juillet 1800, entra en religion à Montrouge (Paris) le 31 Décembre 1820, mourut Supérieur du Pensionnat de Bruxelles le 29 Mai 1862.

(5) Louis Blanquart, né à Marc-en-Bareuil (France) le 3 Septembre 1801, entra en religion le 7 Mars 1836, mourut à la résidence Ste-Catherine à Liège le 29 Décembre 1866.

(6) Mgr Walther Steins, né à Amsterdam le 1er Juillet 1810, entra en religion le 16 Décembre 1832; nommé évêque de Nicopolis, *i. p. i.* et vicaire apostolique de Bombay en 1860; nommé archevêque de Bosra *i. p. i.* et vicaire apostolique de Calcutta en 1867; nommé évêque de Auckland (Océanie) en 1879; mourut à Sidney le 7 Sept. 1881.

(7) Armand Libersart, né à Lille le 18 Juin 1805, entra en religion à Tronchiennes le 16 Octobre 1838, mourut au Collège de Tournai le 7 Mai 1886.

(8) Lis de Ricquebourg, né à Amiens le 22 Août 1801, entra en religion à Montrouge (Paris) le 14 Septembre 1821, mourut à Rouen le 30 Mars 1875.

(9) Augustin De Backer, né à Anvers le 16 Juin 1809, entra en religion le 29 Juin 1835, mourut au Collège de Liège le 1er Décembre 1873.

(10) Louis De Jonghe, né à Willebroeck le 12 Avril 1818, entra en religion le 30 Septembre 1838, mourut à la résidence de Bruges le 1er Août 1884.

(11) Pierre Van der Mersch, né à Rolleghem (Fl. Occid.) le 13 Décembre 1806, entra en religion à Brigg (Suisse) le 15 Novembre 1825, mourut au Collège d'Anvers le 3 Avril 1860.

Année.	R. P. Recteur.	P. Préfet de l'Internat.	P. Préfet de l'Externat.	Professeur de Rhétorique.
1847-48	F. Bossaert.	C. Spillebout. (1)	L. Beausoit. (2)	P. Van der Mersch.
1848-49	F. Bossaert.	A. Meurisse.	C. Spillebout.	J. Dequesne.
1849-50	F. Bossaert.	A. Meurisse.	C. Spillebout.	J. Dequesne.
1850-51	J. Van Naemen.	F. Bossaert.	F. Bossaert.	J. Dequesne.
1851-52	J. Van Naemen.	A. Meunier.	L. Beausoit.	J. Dequesne.
1852-53	J. Van Naemen.	A. Meunier.	P. Henkens. (3)	V. Olivier.
1853-54	F. Bossaert.	A. Meunier.	P. Henkens.	V. Olivier.
1854-55	F. Bossaert.	A. Meunier.	P. Henkens.	V. Olivier.
1855-56	F. Bossaert.	A. Meunier.	P. Henkens.	V. Olivier.
1856-57	F. Bossaert.	A. Meunier.	P. Henkens.	V. Olivier.
1857-58	F. Bossaert.	A. Meunier.	P. Henkens.	E. Valentin.
1858-59	C. Billet.	A. Meunier.	A. Meunier.	E. Valentin.
1859-60	C. Billet.	P. Gonthyn. (4)	A. Meunier.	A. Deham.
1860-61	C. Billet.	P. Gonthyn.	A. Meunier.	A. Deham.
1861-62	C. Crespelle. (5)	P. Gonthyn.	E. Jacquemin. (6)	A. Deham.
1862-63	C. Crespelle.	P. Gonthyn.	A. Thomas.	A. Deham.
1863-64	C. Crespelle.	P. Gonthyn.	A. Thomas.	V. Olivier.
1864-65	C. Crespelle.	P. Gonthyn.	A. Kessels. (7)	A. François.
1865-66	F. Bossaert.	P. Gonthyn.	A. Kessels.	A. Guillaume.

(1) Charles Spillebout, né à Roulers le 26 Avril 1800, entra en religion au Noviciat de Montrouge (Paris) le 4 Mars 1821, mourut au Collège de Louvain le 18 Mai 1860.

(2) Léopold Beausoit, né à Ath le 28 Mai 1817, entra en religion le 5 Septembre 1837, mourut à Trichinopoli, missionnaire au Maduré, le 13 Décembre 1858.

(3) Paul Henkens, né à Borcette (Prusse) le 5 Mai 1820, entra en religion le 30 Septembre 1841, mourut au Collège de Liège le 16 Mai 1858.

(4) Paul Gonthyn, né à Gand le 14 Octobre 1824, entra en religion à Tronchiennes le 24 Septembre 1843, mourut au Collège de Louvain le 19 Juillet 1873.

(5) César Crespelle, né à Leuze le 28 Janvier 1822, entra en religion à Tronchiennes le 10 Septembre 1843, mourut Recteur du Collège de Tournai le 12 Avril 1884.

(6) Edmond Jacquemin, né à Liège le 20 Juillet 1824, entra en religion à Tronchiennes le 24 Septembre 1845, mourut au Collège de Liège le 21 Juillet 1866.

(7) Antoine Kessels, né à Rome le 20 Avril 1831, entra en religion à Tronchiennes le 4 Janvier 1852, mourut au Pensionnat de Bruxelles le 11 Août 1883.

Année.	R. P. Recteur.	P. Préfet de l'Internat.	P. Préfet de l'Externat.	Professeur de Rhétorique.
1866-67	F. Bossaert.	P. Gonthyn.	A. Kessels.	L. Yseux. (1)
1867-68	J. Dequesne.	P. Gonthyn.	A. Van Nieuwenhoven	L. Yseux.
1868-69	J. Dequesne.	J. B. Pierron.	A. Kessels.	L. Yseux.
1869-70	J. Dequesne.	J. B. Pierron.	A. Thomas.	L. Yseux.
1870-71	Al. Le Grelle.	J. B. Pierron.	Jos. Tassoul.	W. Devivier.
1871-72	Al. Le Grelle.	J. B. Pierron.	Jos. Tassoul.	W. Devivier.
1872-73	Al. Le Grelle.	J. B. Pierron.	H. D'Hont.	A. Castelein.
1873-74	Al. Le Grelle.	D. Libert.	H. D'Hont.	W. Devivier.
1874-75	Al. Le Grelle.	D. Libert.	A. Kessels.	W. Devivier.
1875-76	Jos. Janssens.	St. Servais.	A. Kessels.	W. Devivier.
1876-77	C. Crespelle.	E. Marchal.	A. Kessels.	W. Devivier.
1877-78	C. Crespelle.	E. Marchal.	A. Kessels.	W. Devivier.
1878-79	C. Crespelle.	A. Lahousse.	A. Kessels.	W. Devivier.
1879-80	C. Crespelle.	A. Lahousse.	A. Kessels.	W. Devivier.
1880-81	H. Lemaire.	P. Van Acker.	A. Kessels.	J. B. Gronecheld.
1881-82	H. Lemaire.	P. Van Acker.	A. Henry.	F. Van Ortroy.
1882-83	H. Lemaire.	P. Van Acker.	J. Franck.	F. Van Ortroy.
1883-84	H. Lemaire.	P. Rochet.	J. Franck.	A. Mullier.
1884-85	P. Rochet.	T. Thisquen.	J. B. Pierron.	A. Mullier.
1885-86	P. Rochet.	R. Delebecque.	J. B. Pierron.	A. Mullier.
1886-87	P. Rochet.	R. Delebecque.	A. Mullier.	A. Langendries.
1887-88	P. Rochet.	R. Delebecque.	A. Renard.	A. Langendries.

(1) Louis Yseux, né à Tournai le 2 Novembre 1827, entra en religion à Tronchiennes le 20 Octobre 1851, mourut au Collège de Namur le 30 Août 1882.

LISTE

DES

ANCIENS ÉLÈVES SOUSCRIPTEURS

COLLÈGE DE BEAUREGARD

Frésart, Jules, banquier,	Liège.

ÉTABLISSEMENT JULLIOT

Laminne, Emile, compositeur,	Saint-Trond.
Paquot, Remy, directeur des Usines du Bleyberg,	Bleyberg.
M. le Chanoine L. Rubens, curé de Saint-Denis,	Liège.
Sacré, Etienne, bourgmestre	Odeur.

COLLÈGE SAINT-SERVAIS

1838-1888

1871	Arnold, Ferdinand, négociant,	Huy.
1850	Baar, Alfred, négociant,	Liège.
1881	Vicomte Albert de Baré de Comogne,	Gand.
1872	Vicomte Waléran de Baré de Comogne,	Gand.
1847	Bareel, Charles, avocat à la Cour d'appel	Bruxelles.
1847	Bareel, Julien, juge au Tribunal de première instance	Tournai.
1865	Bastin, Pierre, industriel,	Roubaix.
1859	Batta, Henri,	Maestricht.
1865	Batta, Joseph, négociant,	Maestricht.
1844	Bauwens, Auguste, entreprenenr,	Bruxelles.
1875	Vicomte Fernand de Beaudignies,	Gand.
1875	Beaujean, Charles, officier d'artillerie,	Anvers.
1851	Beer, Julien, ingénieur-constructeur,	Jemeppe-sur-Meuse.
1851	Beer, Sylvain, ingénieur-constructeur,	Tilleur.

1852	Begasse, Joseph, industriel,	Liège.
1865	Begasse, Paul,	Buenos-Ayres.
1864	de Béhault, Alexandre,	Ixelles.
1864	de Béhault, Camille,	Schaerbeek.
1864	de Béhault, Ernest,	Schaerbeek.
1875	de Bellaing, Prosper,	Rothem.
1844	Beltjens, Gustave, conseiller à la Cour d'appel	Liége.
1850	Bender, Hermann, député de Crefeld Elberfeld au Reichstag, député de Berlin au Landtag.	Vallendar.
1862	Bérard, Alphonse, agent d'assurances,	Liège.
1861	Bérard, Charles, pharmacien,	Bruxelles.
1855	Berleur, Adolphe, ingénieur,	Liège.
1852	Berryer, Charles, industriel,	Liège.
1882	Berryer, Paul, étudiant,	Liège.
1865	Bertram, Joseph, libraire-éditeur,	Wesel (Allemagne).
1842	Bertrand, Oscar, notaire,	Liège.
1885	de Béthune, Auguste,	Ohey.
1839	Biar, Nicolas, notaire,	Liège.
1876	Biar, Georges, étudiant,	Liège.
1846	Bidlot, Félix, docteur en médecine,	Liège.
1876	Bidlot, Ferdinand, étudiant,	Liège.
1880	Billon, Henri, étudiant,	Liège.
1879	de Biolley, Jean, étudiant,	Liège.
1854	Blackett Edward, sous-chef de Bureau au ministère de la Guerre,	Londres.
1868	Bleyfuesz, Fernand, commissaire d'arrondissement,	Verviers.
1855	Bon, Cassian, industriel	Terni (Italie).
1852	Bon, Ferdinand,	Liège.
1843	Bonjean, Remacle, juge de paix,	Liège.
1872	Bonnelance, Antoine, notaire,	Stavelot.
1866	Borgnet, Henri, ingénieur,	Liège.
1875	Borgnet, Paul, industriel,	Liège.
1869	Comte Charles de Borchgrave d'Altena,	Seilles.
1850	Chevalier Camille de Borman, membre de la Députation permanente du Limbourg,	Schalkhoven.
1852	Chevalier Ernest de Borman,	Bruxelles.
1846	Bormans, Alard, ingénieur,	Liège.
1846	Bormans, Stanislas, administrateur-inspecteur de l'Université,	Liège.
1874	Borsu, Julien, fabricant,	Liège.
1869	Boseret, Louis, avocat,	Liège.
1878	Bossaers, Francis, négociant,	Anvers.
1877	Bossaers, Pierre, négociant,	Anvers.
1872	Bosson, Henri,	Chaudfontaine.

1864	Bottin, Pierre, avocat,	Liège.
1871	Botty, Arthur, avocat,	Grivegnée.
1855	Bouchez, Eugène, curé	Eben.
1876	Bounameaux, Henri, avocat,	Liège.
1838	Bounameaux, Nicolas, avocat,	Liège.
1873	Bourguignon, Henri, notaire,	Marche.
1871	Bourguignon, Paul, inspecteur des chemins de fer vicinaux,	Laroche.
1847	de Boussemart, Philippe, conseiller provincial, bourgmestre	Celles (Liège).
1843	Bovens, Léonard, curé	Beugen (Hollande).
1878	Brandebourg, Jules, étudiant,	Stavelot.
1855	Baron Gustave van den Branden de Reeth,	Malines.
1855	Monseigneur Victor van den Branden de Reeth, évêque d'Érythrée, chanoine de St-Jean-de-Latran,	Rome.
1852	Brassine, Joseph, négociant,	Liège.
1858	Brémen, Alfred, pharmacien,	Liège.
1850	Breels, Lucien, propriétaire,	Lanaeken.
1851	Briers, Frédéric, conseiller provincial,	Tongres.
1869	Broca, Félix, avocat,	Liège.
1839	Bronne, Joseph, négociant,	Paris.
1848	Bronne, Louis, ingénieur,	Liège.
1865	de Buggenoms, Louis, avocat,	Liège.
1845	Burdo, Emile, ingénieur civil,	Seilles-Andennes.
1869	Burlet, Léon, ingénieur,	Grâce-Berleur.
1848	Cabolet, Léopold, professeur, docteur en philosophie,	Herstal.
1875	Calmeyn, Maurice,	Bruxelles.
1863	Baron Louis de Calwaert,	Basse-Fraipont.
1875	Baron Théodore de Calwaert,	Liège.
1858	Cappellen, Guillaume, conseiller provincial,	Louvain.
1852	Cardon, Camille, propriétaire,	Anvers.
1849	Cardon, Evariste, propriétaire,	Gand.
1869	Carlier, Georges,	Liège.
1874	Carret, Aloys, docteur en philosophie,	Aix-la-Chapelle.
1859	Cartuyvels, Hyacinthe, membre de la Chambre des Représentants,	Waleffes.
1859	Cartuyvels, Oscar, ingénieur,	Waleffes.
1871	Cartuyvels de Collaert, Paul,	Salzinnes.
1860	Vicomte Carlos de Changy,	Huy.
1868	Charles, Fernand, avocat,	Liège.
1878	Claes, Pierre, avocat,	Tongres.
1867	Claessens, Armand, juge de paix,	Tongres.

1867	Claessens, Fernand, ingénieur,	Maestricht.
1840	Claessens, Léon,	Liège.
1854	Clément, Léon, étudiant,	Courtrai.
1842	Cloes, Edouard, juge d'instruction,	Verviers.
1850	Cloes, Gustave, avocat.	Liège.
1862	de Closset, François, avocat,	Liège.
1847	Closset, Ivan, industriel,	Liège.
1868	Coart, Emile, avocat,	Tongres.
1839	Collart, Jules, maître de forges,	Steinfort (Luxemb.).
1868	Collée, François, négociant,	Roclenge.
1841	Collin, Joseph, rentier,	Liège.
1868	Collin, Oscar, notaire,	St-George.
1850	Collinet, Léon, avocat,	Liège.
1867	Cools, Joseph, négociant,	Lierre.
1878	Coopman, Simon, négociant,	Jemeppe-sur-Meuse.
1860	Coppens, Hippolyte, négociant,	Constantinople.
1848	Cormaux, Denis, libraire-éditeur,	Liège.
1875	Cornesse, Albert, tanneur,	Stavelot.
1884	Cornesse, Ferdinand, étudiant,	Stavelot.
1845	Cornesse, Prosper, avocat, membre de la Chambre des Représentants, ancien ministre de la Justice,	Liège.
1843	Cornet, Nicolas, curé de l'Immaculée Conception,	Eupen (Prusse).
1852	de Corswarem, Théodore, juge d'instruction,	Liège.
1838	Couclet, Désiré, curé de St-Hubert,	Verviers.
1869	Coumans, Nicolas, négociant,	Liège.
1846	de Coune, Adolphe,	Maestricht.
1865	de Coune, Charles, avocat,	Liège.
1859	de Coune, Joseph,	Henne.
1849	de Coune, Lambert, bourgmestre,	Vaux-s/-Chèvremont.
1876	de Coune, Philippe fils, étudiant,	Chaudfontaine.
1846	Courard, François, curé,	Visé.
1854	Courard, Jules, brasseur,	Herstal.
1852	Cox, Léon, propriétaire,	Cortenbosch.
1850	Crahay, Louis, conseiller à la Cour d'appel,	Liège.
1840	Cralle, Jules, banquier,	Chênée.
1879	de Crassier, William,	Liège.
1855	Dallemagne, Emile, industriel,	Liège.
1880	Dallemagne, Georges, étudiant,	Tilff.
1851	Dallemagne, Jules, ingénieur,	Angleur.
1851	Dallemagne, Léon, ingénieur,	Tilff.
1869	Dambre, Alphonse, notaire,	Ans.

1856	Darchis, Pierre, curé,	Wihogne.
1866	David, Léon,	Liège.
1858	David, Michel, négociant,	Liège.
1871	De Bruyne, Adolphe, avocat,	Liège.
1868	De Coux, Alphonse, juge de paix,	Ciney.
1845	De Groote, Raymond, conseiller provincial,	Dixmude.
1838	Dehareng, Antoine, curé,	Hannut.
1860	De Jaer, Adolphe,	Liège.
1860	Dejardin, Louis, ingénieur des mines,	Liège.
1858	Delame, Charles, conseiller communal,	Chokier.
1846	Deleixhe, Lambert, agent de change,	Liège.
1885	Delescluse, Alphonse, étudiant,	Liège.
1855	De Leyn, Alphonse, chanoine,	Bruges.
1862	Deliége, Léon, avocat,	Liège.
1854	Delleur, Léopold, négociant,	Liège.
1873	Delpier, Georges,	Liège.
1876	Delvenne, Joseph, avocat,	Stavelot.
1845	Delvoie, Victor, docteur,	Tongres.
1850	Delwaide, Henri, avocat-général,	Liège.
1841	Demonceau, Alphonse, rentier,	Liège.
1854	Demonceau, Auguste, juge de paix,	Louvegnée.
1858	De Neeff, Eugène, juge de paix,	Tirlemont.
1878	De Neeff, Albert,	Louvain.
1852	Denis, Léon, industriel,	Liège.
1847	Denoël, François, avocat,	Verviers.
1855	Depaifve, Gaspard, curé,	Chênée.
1857	De Ponthière, Albert, ingénieur,	Cortils.
1852	De Ponthière, Charles, avocat, conseiller provincial,	Liège.
1851	Descampe, Camille, conseiller provincial,	Gembloux.
1852	Descampe, Jules, agronome,	Marbaix.
1854	Dessain, Julien, éditeur,	Liège.
1878	Dessart, Albert, étudiant,	Jemeppe.
1838	De Tombay, Charles, industriel,	Liège.
1842	De Tombay, Guillaume, rentier,	Grivegnée.
1878	De Vaux, Adolphe, étudiant,	Liège.
1873	Devillé, Emile, expéditeur,	Liège.
1868	Dewonck, Alphonse, notaire,	Bertrée.
1858	Diepen, Armand, industriel,	Tilbourg (Hollande).
1861	Diepen, Gustave, banquier,	Tilbourg (Hollande).
1841	Dodémont, Jules, banquier,	Huy.
1856	Chevalier Charles de Donnéa,	Liège.
1853	Doreye, Max, avocat,	Liège.

1838	Dormal, Jean-Martin, docteur,	Huy.
1867	Duculot, Emile, professeur de musique,	Liège.
1881	Dufays, Louis, étudiant,	Liège.
1840	Duguet, Léopold, professeur de musique,	Liège.
1874	Duguet, Paul, avocat,	Liège.
1871	Dumont, Auguste,	Bruxelles.
1873	Dumont, Guillaume, docteur en droit,	Chassart.
1864	Dumoulin, Victor, négociant,	Liège.
1865	Duquenne, Hubert, ingénieur,	Nivelstein.
1863	Duquenne, Xavier, courtier,	Anvers.
1850	Dusillion, Emile, juge au tribunal de première instance,	Ypres.
1875	Duvivier, Louis,	Liège.
1851	Englebert, Pierre, négociant,	Liège.
1868	Erpicum, Richard, juge de paix,	Limbourg.
1858	Eyben, Eugène, banquier,	Angleur.
1866	Fabri, Joseph, avocat,	Liège.
1867	Fabri, Léon, ingénieur,	Liège.
1846	Chevalier Edmond de Fabribeckers,	Forêt.
1882	Fabritius, Gérard, étudiant,	Louvain.
1879	de Faestraets, Gaston, étudiant,	Liège.
1875	Faust, Georges, éditeur,	Liège.
1867	de Favereau, Paul, membre de la Chambre des Représentants,	Marche.
1869	Fettweis-Coopman, Charles, industriel,	Verviers.
1874	Fichefet, Emile, docteur en droit,	Sombreffe.
1838	Fick, Léon, greffier à la Cour d'appel,	Liège.
1846	Fincœur, Edouard, curé de St-Lambert,	Herstal.
1878	Flagontier, Joseph, négociant,	Verviers.
1871	Flebus, Joseph, lieutenant au 9e de ligne,	Liège.
1843	Foidart, Joseph, percepteur des postes,	Liège.
1870	Baron Charles du Fontbaré de Fumal,	Liège.
1840	Baron Gustave du Fontbaré de Fumal,	Liège.
1873	de Fortemps de Loneux, Gaston,	Liège
1866	Fraipont, Emile, auditeur militaire,	Liège
1840	Fraipont, Joseph, administrateur de société,	Angleur.
1866	Fraipont, Julien, professeur à l'Université,	Liège.
1875	Fraipont, Marcel, étudiant,	Angleur.
1862	Francotte, Gustave, avocat à la Cour d'appel,	Liège.
1867	Francotte, Henri, avocat, conseiller provincial, prof. à l'Univ.,	Liège.
1866	Francotte, Xavier, docteur en médecine, prof. à l'Université,	Liège.
1864	Frésart, Félix, banquier,	Liège.
1852	Froidmond, Pierre, agriculteur,	Oupeye.

1852	Galand, Constantin, docteur en médecine,	Montegnée.
1838	Galand, Georges, curé,	Tilff.
1847	van Gameren, Florent, rentier,	Bruxelles.
1871	Gavage, Louis, professeur,	Liège.
1855	Geelhand, Alfred,	Anvers.
1867	Geelhand, Edouard,	Anvers.
1873	Genot, Eugène, étudiant,	Liège.
1857	de Géradon, Arthur,	Wanzoul.
1851	de Géradon, Charles,	Liège.
1848	de Géradon, Victor,	Louvain.
1871	Gernay, Alfred, hôtelier,	Bruxelles.
1865	Ghaye, Franz, négociant,	Liège.
1849	Ghilain, Ernest, curé,	Avennes.
1874	Ghilain, Gustave,	Liège.
1839	Gilliodts, Louis,	Bruges.
1851	Gilman, Adolphe, pharmacien-droguiste,	Liège.
1872	Godin, Arnold, industriel,	Liège.
1882	Godtschalck, Alphonse, étudiant,	Bruxelles.
1882	Godtschalck, Eugène, étudiant,	Bruxelles.
1846	Goethals, Emile, propriétaire,	Courtrai.
1844	Goethals, Gustave, président des hospices,	Courtrai.
1849	Goethals, Henri, propriétaire,	Bruxelles.
1846	Monseigneur Paul Goethals, archevêque de Calcutta,	Calcutta.
1881	Gonne, Adolphe, étudiant,	Liège.
1874	Gonne, Ferdinand, avocat,	Liège.
1876	Gonne, Louis, avocat,	Liège.
1862	Gonthyn, Lucien, architecte,	Bruxelles.
1879	Goossens, Paul, étudiant,	Liège.
1853	Gosuin, Paul,	Val N.-Dame (Huy).
1861	Graulich, Emile, vice-président du tribunal de 1re instance,	Verviers.
1840	Monseigneur Jacques de Groutars, assesseur et professeur à l'Université de Louvain,	Louvain.
1880	Groven, Gustave, étudiant,	Liège.
1855	Baron Joseph de Gudénus,	Vienne (Autriche).
1860	Guélen, Louis, curé de Ste-Véronique,	Liège.
1856	Haaken, Nicolas,	Liège.
1848	Halflants, Louis, membre de la Chambre des Représentants,	Tirlemont.
1878	Halin, Alfred, étudiant,	Liège.
1844	Halleux-Ryelandt, Emile, propriétaire,	Bruges.
1862	Halleux, Ernest, juge de paix,	Laroche.
1853	Hanquet, Emile,	Buenos-Ayres.

1853	Hanquet, Ferdinand, fabricant d'armes,	Liège.
1876	Hanquet, Paul, étudiant,	Liège.
1872	Hansen, Joseph, avocat,	Liège.
1876	Hardy, Emile, propriétaire,	Thuillies.
1873	Hardy, Gaston, docteur,	Liège.
1843	Charles de Harlez, camérier de Sa Sainteté, prof. à l'Université de Louvain,	Louvain.
1879	Chevalier Charles de Harlez de Loneux,	Liège.
1839	Chevalier Guillaume de Harlez de Deulin,	Liège.
1851	de Harven, Léon, sous-intendant militaire,	Anvers.
1875	Hendrics, Nicolas,	Liège.
1860	Henrotte, Waltère,	Liège.
1881	Henry, Hubert, sténographe de la Chambre,	Bruxelles.
1879	Heptia, Albert, étudiant,	Liège.
1851	Heptia-Hauzeur, Charles,	Liège.
1863	Hermans, Edouard, industriel,	Tongres.
1850	Heusch, Alexandre, négociant,	Aix-la-Chapelle.
1873	Heynberg, Emile, luthier du Conservatoire Royal de musique,	Liège.
1841	Hilgers, J.-P., ancien curé doyen,	Liège.
1873	Hinnisdals, François,	Liège.
1876	Hislaire, Joseph, avocat,	Bruxelles.
1844	van Hoobrouck de Mooreghem, Alexis,	Schaerbeck.
1839	van Hoobrouck de Fiennes, Léon,	Bruxelles.
1850	Baron Edmond d'Hoogvorst de Warfusée, membre de la Chambre des Représentants,	Marche.
1883	d'Hoop, Alfred,	Gand.
1853	Horten, Henri, membre de la Chambre de Commerce,	Cologne.
1843	Baron Félix d'Huart,	Dampicourt.
1863	Hubin, Théodore, curé des Awirs,	Engis.
1855	Hupperts-Bong, Félix, négociant,	Aubel.
1845	Jacopssen de Dankaertseecke, Emile,	Gand.
1863	Jacquemin, Camille, industriel,	Châtelineau.
1856	Jacquemin, Léon, industriel,	Châtelineau.
1844	Jacquemin, Léopold, capitaine en retraite,	Héron.
1882	Jacques, Léon, étudiant,	Waremme.
1849	Jamain, Charles, médecin,	Liège.
1866	Janne, Charles, avocat,	Liège.
1842	Janne, Xavier, rentier,	Liège.
1869	Joakim, Nicolas, vicaire de St-Jean,	Liège.
1839	Jooris, Emile, commissaire d'arrondissement,	Bruges.

1842	Jooris, Joseph, envoyé extraord. et ministre plénipotentiaire de S. M. le Roi des Belges auprès de la Confédération Helvétique,	Bruxelles.
1841	Comte Amable de Jourda de Vaux,	Petite-Somme.
1838	Journeaux, Gustave,	Liège.
1858	de Kerchove d'Exaerde, Alfred,	Gand.
1856	de Kerchove d'Exaerde, Charles, conseiller provincial,	Mazy.
1859	de Kerchove d'Exaerde, Ernest,	Taravisée.
1861	van de Kerckhove, Paul,	Tournai.
1868	Kersten, Charles, employé au chemin de fer de l'Etat,	Liège.
1875	Kersten, Joseph, ingénieur des mines,	Liège.
1866	Kinard, Louis,	Anvers.
1865	T'Kint de Roodenbeke, Arthur,	La Haye.
1872	Lacroix, Henri, avocat,	Liège.
1861	de Lafontaine, Léonce, curé de St-Antoine,	Verviers.
1857	Laguesse, Léon, directeur-gérant de Charbonnage,	Beyne-Heusay.
1871	Lahaye, Henri, avocat,	Liège.
1868	Lahaye, Léon, archiviste de la province,	Namur.
1838	Lamarche, Emile, industriel,	Liège.
1867	Lamarche, Richard, industriel,	Liège.
1872	Lambert, Guillaume,	Hollogne-aux-Pierres.
1859	Lambert, Joseph, brasseur,	Liège.
1839	Baron Frédéric de Lamberts,	Nandrin.
1848	Lambotte, Armand,	Liège.
1839	Chevalier Adolphe de Laminne,	Liège.
1861	Chevalier Fernand de Laminne,	Bas-Oha.
1862	Chevalier René de Laminne,	Liège.
1845	Lassence, Joseph, curé,	Ramelot.
1850	Laumont, Gustave, négociant,	Liège.
1850	Laurend, Jules, notaire et juge de paix suppléant,	Fraineux-Nandrin.
1854	Lebeau, Emile, greffier de la Justice de paix,	Louveigné.
1877	Lebrun, Edmond, étudiant,	Liège.
1856	Lechat, Charles,	Liège.
1878	Leclercq, Jean, étudiant,	Liège.
1840	Lecocq, Ernest, président de la Cour d'appel,	Liège.
1854	Leenaers, Lucien,	Liège.
1868	Lefranc, Stanislas,	Liège.
1878	Legrand, Arthur,	Liège.
1878	Legrand, Laurent, étudiant,	Namèche.
1872	Comte Oscar Le Grelle,	Anvers.
1838	Lejeune, Henri, prêtre,	Liège.

1850	Lejeune, Jean, négociant,	Liège.
1847	Lejeune, Jules, propriétaire,	Sohan.
1864	Lejeune, Joseph, avocat,	Liège.
1846	Lejeune, Victor, curé de St-Vincent,	Liège.
1857	Lemaire, Alfred, substitut du Procureur du Roi,	Liège.
1857	Lemaire de Warzée, Alfred,	Spa.
1864	Lemaître, Auguste, employé aux douanes,	Bressoux.
1839	Léonard, Clément père, négociant,	Liège.
1873	Léonard, Clément fils, architecte,	Liège.
1869	Léonard, Henri, avocat,	Liège.
1850	Leroux, Henri, candidat notaire,	Devant-le-Pont(Visé).
1850	Leroux, François,	Grivegnée.
1848	Le Roy, Alfred, greffier à la Cour d'appel,	Liège.
1858	Leroy, Jules, curé,	Dison.
1859	L'hoest, Félix, administrateur du Téléphone Bell,	Liège.
1857	Liben, Jacques, juge au Tribunal de 1re instance,	Liège.
1846	Libbrecht, Théophile, président du Conseil provincial de la Flandre Orientale,	Gand.
1863	Liebrechts, Eugène, agent d'affaires,	Anvers.
1884	Comte Evrard de Limburg-Stirum,	Gand.
1864	Lohest, Herman, avocat,	Liège.
1865	Lohest, Maximin, avocat,	Liège.
1865	Lohest, Paul, ingénieur civil,	Liège.
1865	Loomans, Pierre,	Maestricht.
1856	Loumaye, Félix, notaire,	Pair.
1860	Lovens, Alphonse, négociant,	Liège.
1860	Lovens, Ignace, négociant,	Liège.
1856	Lovens, Ivan, négociant,	Liège.
1878	Lowis, Louis, étudiant,	Liège.
1884	Maes, Jean, étudiant,	Nieuwkerken.
1850	Magnée, Jules, bourgmestre,	Vlieck (Hollande)
1871	Malherbe, Octave,	Liège.
1838	Marchot, Emile, négociant,	Liège.
1855	Marcotty, Désiré, ingénieur,	Montegnée.
1865	Marcotty, Victor, négociant,	Jemeppe-sur-Meuse.
1849	Marésal, Célestin, avocat,	Liège.
1865	Marique, Léon, docteur en médecine,	Milmort.
1840	Baron Charles del Marmol,	Liège.
1877	de Marotte de Montigny, Adelin, étudiant,	Louvain.
1852	Martial, Théotime, juge de paix du canton de Fexhe-Slins,	Voroux lez-Liers.
1842	Massange de Louvrex, Fernand,	Liège.

1860	Mathieu, Auguste, professeur à l'Athénée Royal,	Verviers.
1862	Maus, Raymond, ingénieur,	Anvers.
1871	Comte Alphonse de Meeus,	Bruxelles.
1871	Comte Charles de Meeus,	Bruxelles.
1869	Meeus, Léon, négociant,	Anvers.
1865	Meeus, Théophile, distillateur,	Anvers.
1841	Chevalier Auguste de Mélotte,	Tilff.
1874	Chevalier Octave de Mélotte,	Tilff.
1879	Mercier, Armand,	Liège.
1866	Mertens, Guillaume, ingénieur,	Roubaix.
1850	de Meulenaere, Octave, Conseiller à la Cour d'appel,	Gand.
1873	Mille, Gustave, avocat,	Liège.
1838	Minette, Charles,	Liège.
1838	Minette, Edouard, rentier,	Liège.
1840	Minette, Victor,	Liège.
1877	Misson, Fernand, étudiant,	Liège.
1842	Vicomte Léon de Moerman d'Harlebeke, membre de la Chambre des Représentants,	Gand.
1865	Baron Adolphe de Moffarts,	Houchenée.
1860	Baron Armand de Moffarts,	St-Trond.
1880	Baron Edmond de Moffarts,	Liège.
1877	Baron Ferdinand de Moffarts,	Liège.
1858	Baron Louis de Moffarts,	Houchenée.
1879	Baron Paul de Moffarts,	Liège.
1866	Comte Franz du Monceau,	Liège.
1868	Emmanuel Montens, conseiller provincial, bourgmestre,	Loenhout.
1839	Mottard, Victor,	Liège.
1876	Moureau, Léon, étudiant,	Liège.
1863	Moxhon, Adrien,	Liège.
1852	Moxhon, Ernest, docteur en droit,	Heuseux.
1851	Moxhon, Léopold, notaire,	Liège.
1879	Mulkay, Clément, étudiant,	Liège.
1877	Nagant, Charles, fabricant d'armes,	Liège.
1841	Nagant, Emile, fabricant d'armes,	Liège.
1865	Nagant, Adelin, professeur à l'Université de	Québec (Canada).
1844	Nagant, Léon, industriel,	Liège.
1855	Nagant, Paul, agent de change,	Liège.
1882	de Neckere, Paul,	Sclessin.
1870	Nève, Louis, ingénieur	Brecht.
1863	Neys, Emile, avocat,	Liège.
1864	Nisen, Félix, artiste peintre,	Liège.

1850	de Noidans, Paul,	Liège.
1873	Notelteirs, Gommaire, docteur en droit, notaire,	Lierre.
1848	Nyssens, Gérard,	Spa.
1853	Ophoven, Armand,	Liège.
1843	Ophoven, Jérôme,	Liège.
1874	Ophoven, Léon,	Liège.
1866	Orban de Xivry, Antoine,	Stavelot.
1872	Orban de Xivry, Auguste, conseiller provincial, bourgmestre de	Ferrières.
1879	Orban, Gustave, étudiant,	Liège.
1852	Ory, Emile, hôtelier,	Hasselt.
1843	Oury, Eugène, banquier,	Liège.
1870	Palante, Paul, ingénieur des mines,	Morlanwelz.
1850	Palmers, René,	Liège.
1843	Pâque, Charles, notaire,	Liège.
1877	Pâque, Frédéric, ingénieur agricole,	Paifve.
1867	Paquot, Emile, agriculteur,	Amas-Ocquier.
1877	Paquot, Joseph, étudiant,	Liège.
1877	Paquot Paul, étudiant,	Liège.
1877	Parmentier, Auguste, étudiant,	Tilff.
1850	de Paul de Barchifontaine, Ernest,	Barbençon.
1860	Peek, Adolphe,	Liège.
1884	Peeters, Gérard, fabricant,	Bornhem.
1851	Peltier, Jean, professeur à l'Athénée Royal	Bruxelles.
1862	Pholien Camille, substitut du procureur général,	Bruxelles.
1871	de Pierpont, Arthur,	Liège.
1872	de Pierpont Georges, avocat,	Liège.
1849	Pirard, Alfred, receveur du Séminaire,	Liège.
1863	Pirlet Jules, entrepreneur,	Liège.
1850	Pirmez, Henri, conseiller provincial, bourgmestre,	Gougnies.
1882	Piron, Charles, fils,	Liège.
1854	Piron Jérôme, négociant,	Liège.
1870	Pirotte, Julien, candidat-notaire,	Liège.
1855	Plissart, Firmin, industriel,	Tongre N.-D.
1854	Plissart, Jules, négociant,	Anvers.
1855	Plissart, Nestor,	Etterbeck.
1849	Plumier, François, négociant,	Huy.
1877	Poisket Léopold, étudiant,	Glons.
1865	Polet Hyacinthe, conseiller provincial,	Paifve.
1874	Poncelet Arthur, avocat,	Liège.
1842	Poncelet, Charles, avoué,	Liège.

1873	Poncelet, Edmond, candidat-notaire,	Liège.
1842	Poncelet, Emile, avocat,	Liège.
1875	Poncelet, Julien, étudiant,	Liège.
1880	Poncelet, Maurice, étudiant,	Liège.
1861	Poswick, Eugène,	Engihoul.
1849	Poswick Jules, rentier,	Verviers.
1850	Baron Ludovic de Potesta de Waleffes, conseiller provincial,	Liège.
1883	Preud'homme, Paul, étudiant,	Huy.
1852	Proumen Armand, rentier,	Chaineux.
1879	Prové, Adrien,	Liège.
1870	Prüm Emile, tanneur,	Clervaux (G.-D.).
1847	du Puis de Watremont, Auguste,	Liège.
1873	du Puis de Watremont, Henri,	Liège.
1875	Quaré, Jacques, industriel,	Theux.
1878	Comte Bruno de Querhoênt de Kgournadech, sous-officier de cavalerie,	Châlons.
1880	Raikem, Albert, négociant,	Liège.
1843	Raikem, Florent, avocat,	Liège.
1880	Randaxhe, Sébastien, étudiant,	Fléron.
1840	Raoult, Antoine, ingénieur,	Liège.
1873	Recq de Malzine, Frédéric,	Gœgnies.
1882	Reculez, Maurice, étudiant,	Liège.
1845	Regnier, Henri,	Liège.
1841	Remy, Charles,	Jemeppe.
1845	Remy, Jean, notaire,	Liège.
1849	Comte Camille de Renesse,	Paris.
1868	Comte Clément de Renesse,	Bilsen.
1866	Comte Fréderic de Renesse, conseiller provincial, bourgmestre,	Berloz.
1866	Comte Théodore de Renesse, secrétaire de légation,	Bilsen.
1840	Renwart, Adolphe,	Esneux.
1879	Renwart, Jules,	Esneux.
1838	de Résimont, Constantin,	Waldenbourg.
1861	Rigo, Eugène, ingénieur,	Hautmont (France).
1842	Rittweger, Charles,	Bruxelles.
1849	Robert, Désiré, rentier,	Spa.
1874	Rocour, Charles, docteur en sciences naturelles,	Liège.
1873	Baron Léon de Roest d'Alkemade,	Bruxelles.
1849	Rooman, Ernest, conseiller provincial,	Gand.
1856	Baron Arthur de Rosen,	Liège.
1858	Baron Edgard de Rosen,	Liège.
1840	Rousseau, François, curé-doyen,	Spa.

1866	Sacré, Adrien,	Odeur.
1871	Sacré, Eugène,	Liège.
1868	Samyn, Edgard, docteur,	Liège.
1861	Chevalier Arthur de Sauvage-Vercour,	Liège.
1854	Chevalier Edmond de Sauvage-Vercour,	Liège.
1868	Chevalier Léon de Sauvage-Vercour,	Liège.
1851	Chevalier Oscar de Sauvage-Vercour,	Liège.
1856	Sauvage, Paul, ingénieur,	Anvers.
1864	Sauvage, Henri, hôtelier,	Liège.
1864	de Savoye, Eugène, avocat,	Bruxelles.
1846	Chevalier Oscar Schaetzen, membre de la Chambre des Représentants,	Tongres.
1869	Chevalier Ludovic Schaetzen, propriétaire,	Tongres.
1870	Schaltin, Joseph, avocat,	Liège.
1864	Scheepers Léon, avocat.	Liège.
1873	Schicks Alfred, avocat,	Anvers.
1862	Schilgen Albert, négociant,	Liège.
1849	Comte Clément de Schmising-Kerssenbrok,	Liechtenstein (Bohême)
1854	Comte Xavier de Schmising-Kerssenbrok,	Brinke (Westphalie).
1879	Schmitz, Odon, étudiant,	Liège.
1871	Chevalier Werner de Schouteete de Tervarent,	Beveren (Waes).
1853	Comte Maximilien de Seilern, conseiller d'ambassade d'Autriche-Hongrie,	La Haye.
1869	Sepulchre, Gustave, ingénieur,	Maubeuge (France).
1864	Sepulchre, Henri, industriel,	Liège.
1864	Sepulchre, Remy, ingénieur,	Maubeuge (France).
1885	t'Serstevens, Henri, étudiant,	Stavelot.
1886	t'Serstevens, Louis, étudiant,	Stavelot.
1875	Serulier, Félix, huissier,	Liège.
1856	Servais, Théodore, négociant,	Liège.
1876	Severin Henri, armurier,	Herstal.
1880	Simonis, Albert, étudiant,	Liège.
1856	Simonis, Camille, avocat,	Liège.
1842	Simons Pierre, conseiller à la cour d'appel de Gand,	Gand.
1839	Snoeck, Eugène, industriel,	Neufmoulin.
1879	Slegers Joseph, étudiant,	Tongres.
1868	Snyers, Paul, docteur, professeur à l'Université,	Liège.
1885	Spiegelhalder, Gustave, étudiant,	Neustadt.
1858	Vicomte Adolphe de Spoelberch, conseiller provincial,	Bruxelles
1872	Springuel, Arthur, négociant,	Huy.
1870	Springuel, Barthélemy,	Huy.
1871	Springuel, François,	Huy.

1867	Staes, Jules, avocat,	Liège.
1856	Stasse, Jean, professeur,	Liège.
1868	Stasse, Nestor, pharmacien,	Liège.
1876	Steinbach, Henri,	Liège.
1864	Stes, Gustave,	Liège.
1874	Stevens, Edgard, industriel,	Meers (Hollande).
1874	Stevens, Fernand, rentier,	Amby (Hollande).
1847	Stiels, Charles, membre de la députation permanente du Limbourg,	Maeseyck.
1839	Comte Jules Stiénon du Pré,	Tournai.
1868	Storms, Léon, négociant,	Anvers.
1841	Systermans, Oscar, membre de la Chambre des Représentants,	Bruxelles.
1879	Tart, Louis, étudiant,	Liège.
1860	Terwangne, Alfred, rentier,	Liège.
1865	Terwangne, Auguste, ingénieur,	Liège.
1861	Terwangne, Edmond, rentier,	Grand-Rechain.
1861	Terwangne, Emmanuel, banquier,	Liège.
1859	Terwangne, Georges, rentier,	Liège.
1871	Terwangne, Raoul, avocat,	Liège.
1883	Chevalier Charles de Theux,	Aywaille.
1880	Chevalier Joseph de Theux,	Aywaille.
1846	Chevalier Xavier de Theux,	Aywaille.
1841	Thimus, Mathieu, docteur,	Dolhain.
1866	Thimus, Oscar, docteur,	Dolhain.
1844	Thonnard, Gustave, rentier,	Liège.
1873	Troisfontaines, Franz, avocat,	Liège.
1871	Ullens, Alphonse, avocat,	Eeckeren.
1870	Ullens, Charles, substitut du Procureur du Roi,	Anvers.
1868	Valentin, Lambert,	Dour (Hainaut).
1876	de la Vallée Poussin, Louis, étudiant,	Liège.
1839	van Berkel, Guillaume, bourgmestre,	Delft.
1865	Van Dalem, Désiré,	Liège.
1850	Van Dalem, Victor,	Liège.
1845	Van den Berg, Charles, notaire,	Liège.
1874	Van den Berg, Edouard, rentier,	Liège.
1881	Van den Berg, Eugène, étudiant,	Liège.
1843	Van den Berg, Jean-Baptiste, avocat,	Liège.
1844	Van den Borne, Charles, conseiller à la Cour d'appel,	Liège.
1848	Van den Bosch, François, agent d'affaires,	Anvers.
1878	Van den Staepele, Albert, avocat, attaché au Cabinet du ministre de la Justice,	Bruxelles.

1868	Vander Voordt, Jules, ingénieur,	Anvers.
1861	van Dooren, Adolphe, fabricant,	Tilbourg.
1880	Van Eeckhoven, Jules, négociant,	Anvers.
1884	Van Hoorebeke, Aimé, étudiant,	Eecloo.
1883	Van Mons, Armand, étudiant,	Bruxelles.
1851	Van Naemen, Joseph, membre de la Chambre des Représentants, bourgmestre,	St-Nicolas (Waes).
1872	Van Nuffel, Firmin, industriel,	Boom.
1859	Van Overstraeten, Albert, notaire,	Louvain.
1866	Van Raemdonck, Camille, notaire,	Beveren.
1863	Van Raemdonck, Prosper, bourgmestre,	Beveren.
1866	Velu, Joseph, courtier en fonds publics,	Liège.
1840	Vercken, Alfred, industriel,	Pepinster.
1875	Vercruysse, Edgard,	St-Nicolas (Waes).
1870	Verlaine, Justin, vicaire,	Herve.
1844	Baron Joseph de Villenfagne de Vogelsanck,	Liège.
1838	Baron Jules de Villenfagne de Vogelsanck, conseiller provincial,	Hasselt.
1841	Viot, Léon, rentier,	Liège.
1844	Visart de Bocarmé, Emile, bourgmestre,	Temploux.
1841	Comte Gustave Visart de Bocarmé, propriétaire,	Ste-Croix (Bruges).
1866	Voisin, Auguste, notaire et docteur en droit,	Verviers.
1882	Wagemans, Arthur,	Hasselt.
1880	Wagemans, Fréderic,	Hasselt.
1851	Wauters, Charles,	Bruxelles.
1846	Wauters, Gustave, juge de paix,	Lennick-St-Quentin.
1865	Wauters, Fernand, tanneur,	Bressoux.
1881	Wauters, Paul,	Tamise.
1865	Willeaume, Alphonse, négociant,	Anvers.
1862	Willems, Eugène, industriel,	Chokier.
1867	Wilmart, Charles, avocat,	Liège.
1874	Wimotte, Georges, industriel-orfèvre,	Liège.
1845	Wilmotte, Joseph, industriel-orfèvre,	Liège.
1848	Wilson Lynch, John, major de l'armée anglaise,	Galway (Irlande).
1871	Baron Herman de Woelmont,	Bruxelles.
1840	Baron Henri de Wynbergen,	Nimègue.
1842	Woos, Edouard, négociant,	Liège.
1876	Yzermans, Guillaume, négociant,	Vlaardingen.
1876	Yzermans, Louis, négociant,	Vlaardingen.
1876	de Zantis de Frymerson, Joseph,	Liège.
1849	van Zuylen, Gustave,	Liège.

Il nous faut ajouter à ces noms la liste des élèves actuels de Rhétorique qui ont adhéré aux fêtes jubilaires.

1882 Ancion, Alfred.
1880 Bellefroid, Paul.
1881 Berryer, Jules.
1882 de Biolley, Henri.
1885 de Blanckart, Joseph.
1879 Bourlard, Charles.
1884 Brion, Edgard.
1880 Delvaux, Joseph.
1881 Dupont, Ignace.
1880 Hanquet, Charles.
1878 Lahaye, Joseph.
1882 Lechat, Charles.
1883 Lejeune, Louis.
1883 Léonard, Joseph.
1882 Marneffe, Edouard.
1882 de Moffarts, Etienne.
1882 de Paul, Gustave.
1881 Pichault, Stéphane.
1882 Pirard, Joseph.
1885 de Potesta, Louis.
1880 Rasquin, Georges.
1880 Sacré, Emile.
1885 Suars, Joseph.
1886 Van Hoorebeke, Louis.
1886 Visart, Emile.
1880 van Zuylen, Edouard.

POUR LE COMITÉ :

MAX DOREYE.
Président.

JOSEPH FABRI.
Secrétaire.

FERDINAND HANQUET.
Trésorier.